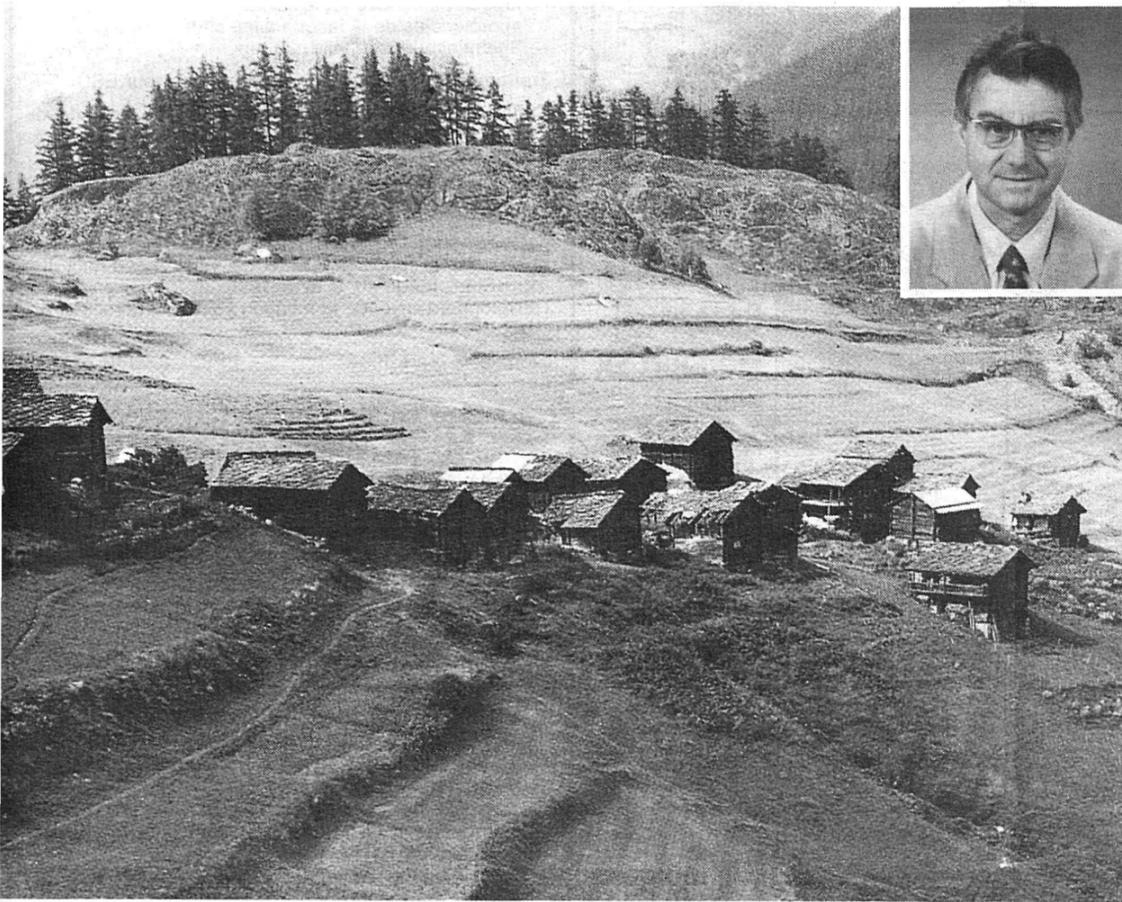


Agriculture

La FVPL prête au marché



L'agriculture connaît l'un des plus importants tournants de son histoire: marché libre, regroupement d'entreprise dans le secteur, habitudes de production, etc. Dans ce numéro spécial du «Confédéré», consacré à l'agriculture, nous avons voulu savoir comment la Fédération laitière valaisanne franchissait ce cap. M. Alphonse Jacquier, directeur du groupe, très au fait de la situation en cours a d'abord placé la toile de fond. FLV est au 5^e rang, sur 10, des grandes centrales de production en Suisse mais elle reste petite avec Fr. 180 mios. de chiffre d'affaires contre Fr. 2,3 milliards pour Toni le premier. 150 employés traitent à Sierre 1300 tonnes de fromages provenant de 1400 producteurs regroupés en 36 fromageries coopératives utilisant 30 mios de litres de lait sur les 43 mios produits en Valais.

M. Jacquier est attentif mais plutôt confiant devant la nouvelle donne: «l'agriculture devra aller vers les marchés mais le Valais avec son système décentralisé peut s'appuyer sur deux principes, les produits labellisés et plus particulièrement les AOC». Il n'oublie pas au passage de mentionner les boissons spéciales. Nous pourrons, nous aussi, déclare M. Jacquier, conquérir les marchés étrangers, c'est que ce que nous offre les accords bilatéraux notamment. A nous d'être créatifs et imaginatifs conclut-il. La FLV est prête à affronter l'avenir.

RY

pp. 5-6-7-8-9

Le billet du président

Tous à la Convention du PRDV

Pour lancer de manière dynamique et efficace cette année électorale, le Comité Directeur du PRDV a décidé de réunir la Convention Radicale. Cette Convention, convoquée pour la première fois, réunit toutes les radicales et radicaux du canton qui adhèrent aux principes que nous défendons: défense de la dignité humaine, promotion de la liberté des personnes et de la justice, avant tout la justice sociale. Lors de cette grande manifestation, il sera débattu d'une part du programme en vue des élections fédérales de cet automne et d'autre part de la stratégie électorale à mettre en place pour atteindre nos objectifs. Ceux-ci sont à la fois simples et ambitieux: conforter nos deux sièges au Conseil national, franchir pour la première fois la porte du Conseil aux Etats. D'ambitieux qu'ils peuvent paraître, ces objectifs peuvent néanmoins parfaitement se concrétiser grâce à une mobilisation active de toutes nos forces et ceci à tous les niveaux de nos implications politiques, sociales et culturelles.

Non seulement l'automne sera chaud, mais également ce printemps. La démission du conseiller d'Etat socialiste a secoué notre canton. Alors que chacun affinait ses stratégies automnales, voilà que cette démission force les différents partis à se repositionner ou à confirmer les positions développées en 1997. Le Valais a vécu un printemps 1997 marqué par l'ouverture politique, par la concrétisation des prises de positions longtemps défendues par le PRDV pour assurer une véritable pluralité politique dans notre canton. L'élection partielle du 9 mai se conclura-t-elle par la reconduction de la formule magique voulue par les radicaux: 3-1-1? Rappelons que cette formule respectait plusieurs principes de notre vie politique et sociale: une représentation équitable des forces politiques au Conseil d'Etat avec prise en compte des intérêts des différentes régions cantonales. Le peuple valaisan avait clairement indiqué sa volonté en créant l'ouverture préconisée par le PRDV dans le respect des équilibres régionaux. Les conditions objectives qui ont amené à la concrétisation du 3-1-1 ont-elles changé? Si oui, cela signifierait que l'ouverture du printemps 1997 ne tenait qu'à une personne. Si non, cela voudrait dire que le Valais a intégré ce réflexe qui vise à assurer la pluralité nécessaire à une vie politique correcte du Valais.

En attendant de connaître les futures candidatures pour se déterminer valablement, le PRDV n'en continuera pas moins son combat pour favoriser les solutions propre à permettre que le Valais politique colle vraiment au pays réel dans le respect de ses composantes les plus significatives.

CLAUDE OREILLER

Les accords bilatéraux Suisse-UE en bref

L'ACCORD RELATIF A L'AGRICULTURE

Les marchés agricoles suisses et de l'UE seront ouverts partiellement en abolissant totalement ou en partie les droits de douane sur certains produits. Des allègements sont aussi prévus pour les prescriptions techniques (ex.: reconnaissance mutuelle des systèmes de contrôle dans les domaines vétérinaire et phytosanitaire).

L'ACCORD RELATIF A LA LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES

La libre circulation des personnes entre l'UE et la Suisse sera introduite au terme de différentes étapes qui dureront douze ans. Il touche également à la reconnaissance mutuelle des diplômes et certificats, à la coordination des différents systèmes de sécurité sociale et à la libre prestation de service.

L'ACCORD RELATIF A L'ACCÈS AUX MARCHÉS PUBLICS

Il s'agit d'élargir, de manière réciproque, les règles de l'accord de l'OMC au niveau des communes, des entreprises de chemins de fer et de télécommunications ainsi qu'aux entreprises privées au bénéfice d'une concession.

L'ACCORD RELATIF A L'ELIMINATION DES OBSTACLES TECHNIQUES AU COMMERCE

L'accord a pour but de reconnaître mutuellement les normes, certificats, essais et autres déclarations de la Suisse et de l'UE. Cette reconnaissance réciproque doit permettre aux évaluations de la conformité réalisées chez nous d'être admises dans l'UE (et inversement). Si nos normes sont eurocompatibles, un seul contrôle suffira; dans le cas contraire, il en faudra deux.

L'ACCORD RELATIF A LA RECHERCHE

Il s'agit de permettre à nos scientifiques d'être intégrés au 5^e programme-cadre de l'UE et d'être à la tête de certains projets comme les ressortissants européens.

L'ACCORD RELATIF AUX TRANSPORTS AÉRIENS

Le transport aérien entre la Suisse et l'UE sera libéralisé. Les 3^e (vol Genève-Madrid), 4^e (vol Madrid-Genève), 5^e (vol Genève-Madrid-Lisbonne) et 7^e (vol Madrid-Lisbonne) libertés seront accordées aux compagnies helvétiques suivant différentes étapes. La Commission de l'UE sera l'organe de contrôle de la concurrence.

L'ACCORD RELATIF AUX TRANSPORTS TERRESTRES

Les politiques de transports seront coordonnées dans l'arc alpin. A cette fin, il est prévu d'ouvrir réciproquement les marchés des transports routiers et ferroviaires de la Suisse et de l'UE. Cela se fera par étapes. La fiscalité routière helvétique évoluera en fonction du poids des camions et de leur degré de pollution.

CONFÉDÉRÉ

Lapin de Pâques!

Dans quelque dix jours ce sera Pâques, le retour du printemps, les premières escapades au sud et un moment de répit. Le Confédéré souhaite à ses lecteurs, comme à son habitude, un petit lapin à cette occasion et il ne paraîtra pas les 2 et 9 avril. Nous nous retrouverons donc le 16 avril pour commenter l'actualité plus chaude qu'à l'ordinaire, tant en Valais que dans le monde. BONNE FÊTE DE PÂQUES A TOUS!

VALAIS

Districts en place

Une commission extraparlamentaire a remis au Conseil d'Etat un rapport concernant le redécoupage administratif du Valais et en particulier le rôle des préfets. Plus par foi et conviction que par souci du terrain la commission conclut au maintien des districts, devenus aujourd'hui de simples circonscriptions électorales et surtout, étonnamment, au maintien des préfets dont l'inutilité est patente. p. 3

ECONOMIE

EOS se porte bien

L'Energie Ouest Suisse ou EOS est la compagnie électrique suisse qui possède le plus d'intérêts dans notre canton. En effet, par des participations croisées, son engagement dans Dixence-Cleuson, la compagnie électrique romande joue un rôle important dans la production et l'alimentation en électricité. Quelques chiffres pour mieux la connaître.

p. 10

SPORTS

Lutte contre le dopage

Le monde sportif, mais aussi la société en générale, est malade du dopage. L'attrait immodéré de l'argent et de la performance a fait perdre toute mesure dans les milieux sportifs, professionnels et amateurs, au point que chacun se dope. La Confédération, après d'autres pays, a décidé d'agir pour lutter contre ce fléau qui, à certains égards, équivaut à une escroquerie.

p. 11

**COMMUNE DE SION
MISE AU CONCOURS**

La Municipalité de Sion met au concours le poste de responsable:

«Administration, études & projets»

auprès du Service des Travaux publics

Conditions:

- a) formation d'ingénieur technicien diplômé en génie civil, ou formation jugée équivalente;
 - b) avoir quelques années de service dans un emploi à responsabilités;
 - c) expérience administrative et expérience dans la conduite d'un bureau d'étude, éventuellement de chantier et d'équipes;
 - d) d'avoir le sens de la gestion dans son domaine d'activité;
 - e) savoir faire preuve de dynamisme, de sens de l'organisation, capacité à conduire des transactions et goût pour les relations humaines;
 - f) aptitude à diriger du personnel;
 - g) langue maternelle française, connaissance de l'allemand souhaitée;
 - h) âge minimum: 30 ans;
 - i) nationalité suisse;
 - j) domiciliation: commune de Sion.
- Conditions d'engagement et de traitement selon le règlement général pour le personnel de l'administration communale et l'échelle des traitements de la Municipalité de Sion.

Entrée en fonctions: dès le 1^{er} septembre 1999 ou date à convenir.

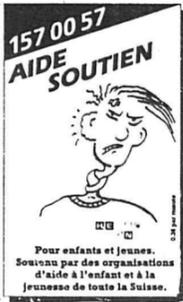
Le cahier des charges peut être consulté auprès du chef du Service des travaux publics, rue de Lausanne 23, qui se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. (027) 324 16 11).

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, références et certificats seront envoyées sous pli recommandé au secrétariat communal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, 1950 Sion, au plus tard pour le **vendredi 16 avril 1999**, avec mention sur l'enveloppe d'envoi: Responsable de la section «Administration, études & projets».

Toute soumission hors délai sera écartée.

L'Administration communale

036-315469



Pour enfants et jeunes. Soutien par des organisations d'aide à l'enfant et à la jeunesse de toute la Suisse.



Avec une annonce, les organisateurs de manifestations sportives ont les reins solides. Tél. 027-722 10 48 ou fax 027-722 52 78.

PUBLICITAS

**COMMUNE DE SION
MISE AU CONCOURS**

La Municipalité de Sion met au concours les postes suivants d'apprenti(e) auprès de son service des travaux publics:

poste d'apprenti(e) employé(e) de commerce

à l'Aéroport régional de Sion

poste d'apprenti réparateur d'automobiles (autos légères) auprès de la Voirie municipale (atelier mécanique)

Conditions:

- être domicilié sur le territoire de la commune de Sion;
- avoir achevé le cycle d'orientation;
- langue maternelle française.

Début d'activité: 1^{er} septembre 1999 ou date à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des notes et d'une photo, devront être adressées à la Municipalité de Sion, Hôtel de Ville, Grand-Pont 12, 1950 Sion, jusqu'au **vendredi 9 avril 1999**.

Sion, le 15 mars 1999. L'Administration communale

036-315201

**COMMUNE DE SION
MISE AU CONCOURS**

La Municipalité de Sion assume la direction, l'organisation et la gestion d'un établissement secondaire du 2^e degré, dont le but est la préparation des jeunes à la maturité gymnasiale, au diplôme de commerce, à la maturité professionnelle commerciale, au diplôme de l'école degré diplôme, au diplôme de l'école pré-professionnelle.

Suite à la démission du titulaire, le poste de

directeur-directrice

est mis au concours.

Ce poste pourra être repourvu par voie de promotion interne. Il s'agit d'un emploi à plein temps (direction et heures d'enseignement).

Conditions:

- formation universitaire complète, (licence, diplôme dans une branche enseignée à l'école);
- expérience de l'enseignement;
- aptitude à diriger;
- sens de l'organisation;
- pratique administrative souhaitée;
- langue maternelle française, avec des connaissances approfondies de la langue allemande;
- âge minimum souhaité: 35 ans.

Traitement: selon statut cantonal de directeur ESC.

Cahier des charges: en consultation auprès de la direction des écoles, rue de Saint-Guérin 3, 1950 Sion (tél. (027) 324 13 13).

Entrée en fonctions: rentrée scolaire 1999 au plus tard.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et de diplômes doivent être adressées au secrétariat municipal, Hôtel de Ville, Grand-Pont 12, 1950 Sion, jusqu'au **9 avril 1999**, avec indication sur l'enveloppe d'envoi de la mention «directeur(directrice)».

L'Administration communale

Sion, le 15 mars 1999.

036-315027

Abonnez-vous au «Confédéré»

Un chez-soi pour chaque enfant!

Veillez m'envoyer des informations au sujet des Villages d'enfants SOS et des parrainages.

Nom/Prénom: _____
Rue: _____
NPA/Localité: _____



VILLAGES D'ENFANTS SOS
Petits pas... grand espoir!

Envoi du coupon et renseignements: Amis suisses des Villages d'enfants SOS, Viktoriastrasse 34, case postale, 3084 Wabern. Tél. 031 960 39 39, fax 031 960 39 49. e-mail: info@sos-kd.ch. Internet: www.sos-kd.ch

Imprimés en tout genre en noir et en couleurs

Typo-offset Cassaz-Montfort SA

Martigny

(027) 722 21 19
Fax (027) 722 04 75



Un indice Une information

n'hésitez pas!

027 722 65 76

Suite au prochain départ à la retraite du titulaire, les **Forces Motrices Valaisannes SA** mettent au concours le poste de

DIRECTEUR

Missions principales:

- Assumer la direction technique et commerciale de la société dans le cadre de la stratégie du groupe FMV
- Etablir les objectifs annuels de la société et les soumettre aux organes du groupe, établir et gérer le budget annuel de la société
- Restructurer et organiser le développement de nouvelles activités
- Assurer la qualité des relations, aussi bien avec les partenaires internes qu'avec les «externes»

Exigences du poste:

- Formation de base d'ingénieur diplômé (ou formation équivalente dans le secteur de l'énergie) avec formation permanente en gestion
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le secteur de l'énergie ainsi que dans la conduite et la gestion d'une entreprise à effectif important
- Très bonnes connaissances du marketing des services, des relations publiques et des principaux instruments informatiques en milieu industriel
- A l'aise «sur le terrain» commercial et technique ainsi que dans le «biotop» valaisan
- Langue maternelle allemande ou française avec maîtrise de l'autre langue
- Entrée en fonction: été 1999
- Autres capacités: selon le profil détaillé disponible à l'IDRH

Si vous êtes intéressé par ce poste, nous vous prions de demander par courrier, fax ou E-Mail les documents relatifs à votre postulation, à l'IDRH, (profil détaillé du poste, principes déontologiques d'IDRH-Sélection ainsi que les conditions de présentation de votre dossier). Dès réception de ces documents, les candidats peuvent adresser leur dossier complet d'ici au **jeudi 15 avril 1999**.



FORCES MOTRICES VALAISANNES SA

IDRH
Conseil-Formation-Sélection

Philippe DELAY

IDRH-Sélection
Grand-Pont 8
1095 Lutry
Fax: (021) 796 16 49
www.idrh.ch

Le printemps automobile commence bien:

Bonus Fr. 2000.-
(Prime de reprise de Fr. 2000.- au-dessus de l'Eurotax, valable jusqu'au 15 avril 1999)



Pride et Pride Wagon
(l'affaire de l'année)
1324 cm³, 64 ch, boîte manuelle à 5 vitesses ou automatique (option).
Fr. 12 620.-, Pride Wagon Fr. 13 625.-, moins Fr. 2000.- de bonus!

Shuma (la star dans sa catégorie)
1793 cm³, 110 ch, boîte manuelle à 5 vitesses ou automatique (option), airbags fullsize, ABS, climatisation sur demande, **Fr. 20 200.-, moins Fr. 2000.- de bonus!**

Clarus et Clarus Wagon
(la preuve: le luxe n'est pas forcément hors de prix) 1998 cm³, 132 ch, boîte manuelle à 5 vitesses ou automatique (option), airbags fullsize, ABS, contrôle de traction, climatisation, équipement cuir sur demande, **Fr. 26 200.-, Clarus Wagon Fr. 27 200.-, moins Fr. 2000.- de bonus!**

Sportage
(100% fun: le 4x4 de tous les superlatifs)
Essence: 1998 cm³, 128 ch, turbodiesel: 1998 cm³, 83 ch, boîte manuelle à 5 vitesses ou automatique (option), **Fr. 29 950.-, TD Fr. 31 900.-, moins Fr. 2000.- de bonus!**

Pregio
(le transporteur le plus avantageux)
2665 cm³, diesel, 83 ch, versions 3 et 6 places, boîte manuelle à 5 vitesses, **Fr. 23 800.-, moins Fr. 2000.- de bonus!**

Centre automobile Emil Frey Sion
Rue de la Dixence 83, Sion 4, tél. 027/203 50 50

KIA KIA MOTORS
Importation et distribution:
KIA Motors SA, 5745 Safenwil
Tél. 062/788 88 99, fax 062/788 84 50
E-mail: kiamotors@kia.ch
Une entreprise du Groupe Emil Frey.

Préfets et districts

Les grands pays revoient leur situation en s'insérant dans de nouveaux ensembles. C'est le cas de l'Europe, et au travers d'accords économiques et monétaires en Asie, en Amérique du Nord et du Sud.

En Suisse, pays presque immuable, certains proposent un redécoupage régional, de nouvelles collaborations voire des fusions.

Et en Valais?

Les districts ont été redécoupés pour la plupart au siècle passé et surtout marqué, à l'époque, par des réflexions partisanes et aristocratiques, ainsi Sion ne voulait rien des paysans de Conthey ou d'Hérens, St-Maurice était un coin mis entre les districts radicaux de Monthey et Martigny.

Ces districts donc sont toujours en place.

Au fil des ans, ils ont perdu toute substance au profit des régions économiques et ne sont plus que des découpages électoraux.

Les préfets ont vu aussi leurs compétences, déjà minces, réduites au fil des ans.

Une restructuration aurait été nécessaire.

Mais, voilà, une commission extraparlamentaire propose le maintien et le renforcement du système.

Sous le prétexte, selon M. Dominique Sierro, de ne pas suivre des grands esprits qui veulent suivre des modes.

Et bien soit.

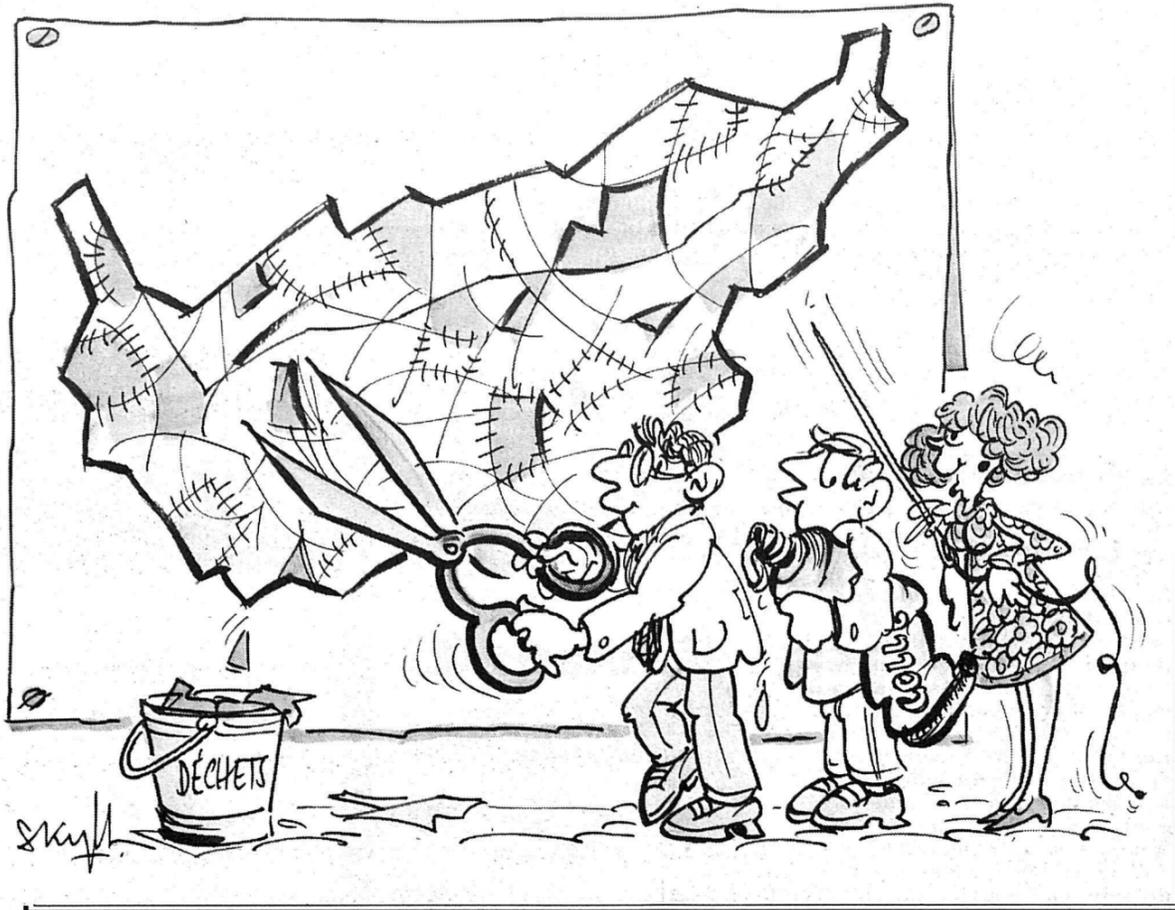
Il n'empêche comme disait Winston Churchill que les faits sont têtus.

On peut maintenir des structures, des fonctions mais quand elles n'ont plus de substance, il n'y a plus de substance. Point final

Prenons les préfets, ils doivent selon la loi surveiller les communes. Celui de Loèche n'a pu empêcher la déroute financière de Leukerbad.

Quand les mots, les concepts, les structures ne correspondent plus à la réalité, le combat est perdu d'avance n'en déplaisent aux nostalgiques.

DAR



Logements de vacances

Une nouvelle forme de collaboration

Par soucis d'efficacité, onze praticiens établis en Suisse romande (où l'on parle français) ont décidé de collaborer étroitement depuis un an sous l'enseigne « Alpine Leisure Property » (A.L.P.). Ces spécialistes ont été choisis par leurs pairs comme étant les meilleurs représentants des stations où ils exercent. Ils ont tous une grande expérience de la location et de la vente de logements de vacances à des étrangers. Ces professionnels ne raisonnent pas en terme de produits qu'ils cherchent à vendre, mais en terme de solutions qu'ils cherchent à apporter à leurs clients.

A.L.P. est la première et la

plus importante association du genre en Suisse. Elle offre à la location un choix de 1200 logements de toutes grandeurs et catégories et près de 1000 logements à vendre. Voir Internet: e-mail: alp@dransnet.ch/ch - Site: www.a-l-p.ch.

Ces professionnels de l'immobilier de loisirs vont régulièrement à la rencontre de leurs clients et hôtes en participant à des foires à l'étranger. La saine gestion d'un parc immobilier en station est leur objectif principal.

Certains membres A.L.P. font de la recherche appliquée, d'autres enseignent leur art dans des écoles réputées.

Leur présence aux foires per-

met donc au public et aux médias de se renseigner aux meilleures sources d'informations pour ce qui concerne l'immobilier touristique.

Après Luxembourg en janvier, Paris à mi-mars, nous serons présents à Londres du 11 au 13 septembre à la foire « Homes overseas » au Paragan Hotel. Les membres ALP remettront des informations précises au sujet de la location saisonnière, de la vente, voire de la domiciliation dans chacune des stations qu'ils représentent. Vous pouvez d'ailleurs déjà nous contacter pour les premiers renseignements ou fixer un rendez-vous.

ANDRÉ GUINNARD

Banque Cantonale du Valais

CONVOCAZIONE

Les actionnaires de la Banque Cantonale du Valais sont convoqués à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

le vendredi 30 avril 1999, à 17.30 h. à la Salle de la Matze à Sion

Le rapport annuel et les comptes annuels, le rapport du Réviseur selon le CO et les propositions concernant l'emploi du bénéfice résultant du bilan sont mis à la disposition des actionnaires au siège social et dans toutes les succursales de la Banque Cantonale du Valais, vingt jours avant l'Assemblée générale.

Les propositions des actionnaires sont à déposer, par écrit, jusqu'au 15 avril 1999, auprès de M. Odilo Guntern, Président du Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Valais, case postale 222, à Sion.

Les actionnaires peuvent se procurer leur carte d'entrée à l'Assemblée générale jusqu'au mercredi 23 avril 1999 au plus tard, à tous les guichets de la Banque Cantonale du Valais.

Sion, mars 1999

Le Conseil d'administration
O. Guntern Président G. Grand Secrétaire

FUST ELECTRO-MENAGER
www.fust.ch

Ing.dipl. **Votre spécialiste en lave-vaisselles**

Pour l'économe

Normes EURO pour encastrement

NOVAMATIC

BOSCH

Louer aujourd'hui, acheter demain!

Louer aujourd'hui, acheter demain!

1220.-
699.-

SEULEMENT 999.-



NORME

Novamatic GS 122.25
Lave-vaisselle indépendant avec Acqua Stop.
• 12 couverts
• Programme économique en énergie
• H/L/P 85/59,5/60 cm

BOSCH SGU 4002
Lave-vaisselle d'excellente qualité, norme Euro, à prix exceptionnel!
• 12 couverts • Faibles consommations d'eau et d'électricité • Programme court
• Très silencieux • H/L/P 81-87/60/57 cm

Electrolux Miele BOSCH
Hauknecht NOVAMATIC AEG therma

Très grand choix d'appareils de marque livrables immédiatement du stock • Toujours les modèles les plus récents • Toutes normes, encastrable ou indépendant • Conseil technique compétent • Paiement au comptant, par EC direct, Postcard ou Shopping Bonus Card - Paiement sur facture en cas de livraison à domicile • Livraison et raccordement à domicile • Nous nous chargeons de l'élimination de votre ancien appareil • Abonnement de service compris dans le prix de location • Garantie totale possible jusqu'à dix ans • Service de réparation à domicile • Garantie du prix le plus bas (remboursement si vous trouvez ailleurs, dans le 5 jours, le même appareil à un prix officiel plus bas).

Modèles d'exposition spécialement avantageux, avec garantie totale!

Villeneuve, Centre Riviera 021 / 967 33 50
Martigny, Marché PAM, route de Fully 027 / 721 73 90
Conthey, EURO-Fust, route Cantonale 2 027 / 345 39 80
à côté de Jumbo
Vevey, 11, rue du Simplon (ex-Schild) 021 / 925 70 35
Vevey, rue de la Madeleine 37 021 / 921 70 51
Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils 0800 559 111

Achetez aujourd'hui, voyagez demain.

SHOPPING BONUS CARD

Protection de l'air en Valais: «Pas de fumée sans feu!»

Les déchets organiques provenant des ménages ou de l'entretien des jardins, des vignes et des prairies doivent être compostés plutôt que brûlés. Le compostage des déchets verts permet, d'une part, de réduire les quantités de déchets brûlés dans les usines d'incinération et, d'autre part, est une contribution non négligeable à l'amélioration de la qualité de l'air en Valais. Ce message est celui transmis par la 6^e affiche éditée dans le cadre de la campagne de sensibilisation du «Groupe information - Qualité de l'air», institué par le Conseil d'Etat, et qui est adressée ces jours à tous les milieux intéressés du canton.

Au cours de ces prochains jours, en effet, toutes les communes, les écoles ainsi que les services de l'administration cantonale recevront la 6^e affiche de cette campagne de sensibilisation commencée en automne 1997. En regard des travaux courant de nettoyage qui débutent actuellement dans les jardins, les prairies et les vignobles, l'affiche rappelle sur un mode humoristique que les déchets verts doivent être valorisés sous forme de compostage de manière à éviter de charger inutilement l'atmosphère de polluants. En outre, l'emploi du compost permet d'alimenter les terres cultivables en substances nutritives, d'améliorer la structure du sol, de lutter contre l'érosion et en même temps de réduire l'utilisation d'engrais chimiques.

Loèche-les-Bains: position du C.E.

Dans le but de rendre possible un assainissement des finances de la commune de Loèche-les-Bains, le Conseil d'Etat du canton du Valais avait, en novembre dernier, désigné MM. Pier Felice Barchi, Andreas Coradi et Hans-Caspar Nabholz — trois compétences reconnues sur le plan suisse — comme commissaires de la municipalité. Ces commissaires, qui œuvrent en lieu et place des organes municipaux et qui disposent de leur autonomie, viennent d'établir un plan d'assainissement pour la municipalité de Loèche-les-Bains.

Le C.E. approuve l'autoroute «Sud»

Dans sa séance de ce mercredi, le Conseil d'Etat du canton du Valais a approuvé le projet général 1:5000 de l'autoroute A9-Viéral-sud sur la proposition du chef du Département des transports Jean-Jacques Rey-Bellet. Il a adressé ce projet à l'Office fédéral des routes afin de le soumettre à la décision du Conseil fédéral.

CONFEDERE

Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction - Administration: 11, r. du Grand-Verger (1^{er} étage), 1920 Martigny
Case postale 216 - CCP 19-58-3
☎ rédaction (027) 722 65 75 - fax 722 49 18
Service de publicité: Publicitas
Agence de Martigny, rue du Rhône 4
☎ (027) 722 10 48 - fax (027) 722 52 78
Service Confédéré, 1920 Martigny
☎ (027) 722 56 27 - fax (027) 722 15 17
Succursale de Sion, avenue de la Gare 25
☎ (027) 329 51 51 - fax (027) 323 57 60
Composition: Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny
Téléfax 722 04 75
Impression: Impress SA, Sierre

L'assurance d'être bien assuré

Débat

Médecine libérale et hospitalière

Le 22 février, la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires (CDS) a organisé une conférence de presse afin de présenter les recommandations élaborées par son groupe de travail «Rémunérations des médecins d'hôpitaux». elle a également mis son rapport correspondant en consultation. Ce dernier conclut au fait que le rapport juridique dissociant l'activité générale de médecin-chef de son activité à titre privé est dépassé. Tous les médecins-chefs auront donc le statut d'employés et n'auront plus le droit d'exercer partiellement à titre privé. Ainsi, sans consulter les médecins concernés, la CDS a l'audace de vouloir interdire toute activité libérale. L'Assemblée des délégués de l'Association des médecins hospitaliers de Suisse s'oppose catégoriquement à cette manière de procéder. Elle rejette donc ces recommandations sans vouloir prendre position au sujet de leur contenu pour l'instant. De nouvelles conditions d'engagement doivent faire l'objet de négociations entre les partenaires sociaux. Bien que l'AMPHS ait offert sa collaboration partenariale de manière réitérée, le groupe de travail de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires,

qui ne compte d'ailleurs aucun médecin parmi ses membres, a jusqu'à présent toujours refusé d'entamer des discussions avec les médecins-chefs et les médecins dirigeants des hôpitaux de Suisse. L'AMPHS confirme qu'elle est toujours disposée au dialogue et invite la Conférence des directeurs cantonaux à revoir sa position actuelle.

La vie continue... après un cancer du sein Nouvelle brochure

Le cancer du sein bouleverse profondément la vie des femmes qui en sont atteintes. Et pourtant, la vie continue. En collaboration avec l'Association d'entraide Vivre comme Avant, la Ligue contre le cancer a édité une brochure «La vie continue... après un cancer du sein» pour leur faciliter le retour à une vie équilibrée. La brochure est gratuite et peut être commandée au 157 30 05. Les femmes opérées du sein sont souvent affectées par un gros bras, le dépliant «Oedème lymphatique, quelques conseils pour y faire face» est également disponible à ce numéro. Les ligues cantonales contre le cancer et Allô cancer (appel gratuit au 0800 55 42 48, du lundi au vendredi, de 15 à 19 h, le mercredi dès 10 h) offrent écoute et conseils.

Horloge interne et alimentation

Résistance au stress et bien-être dépendent en partie de notre biorythme. Un petit déjeuner copieux donne des forces et permet de faire le plein d'énergie pour la matinée. ceux qui boudent le petit déjeuner peuvent se contenter d'un verre de lait, d'un yaourt ou d'une tasse de café au lait que complètera une collation à 10 heures. il est recommandé de fractionner son alimentation en trois repas puis durant la journée en fonction du rythme personnel de chacun. Bien approvisionné, le corps résiste mieux au stress. La brochure gratuite «Stress et performance» est disponible à l'UCPL, Weststrasse 10., 3000 Bern 6. 031 / 359 57 28.



Allianz 

Assurances

TOUTES ASSURANCES

Christophe GROSS
Agent général du Valais

1920 MARTIGNY - Poste 3

Tél. 027 / 722 42 44
Fax 027 / 722 66 62

relax 

Relax!
Appelez le
0800 80 80 80,
nous sommes là pour vous aider

Agence générale de Martigny
Pierre Voutaz
Rue de la Poste 1, 1920 Martigny
Téléphone (027) 721 86 86 - Fax (027) 721 86 87

SERVICE EXTERNE: SERVICE INTERNE:

- Calin Tissières Bernard
- Exquis Régis
- Sarrasin Pascal
- Huguet Nicolas
- Byrde André
- Descombes Didier
- Crettex François
- Thurre Charles-Henri - Entreprises
- Veuthey Myriam
- Dumas Corinne
- Resenterra A.-Françoise
- Richard Karelle
- Fellay Alexandre
- Frezza Nicole

ZURICH 

La Mobilière
Assurances & prévoyance

Agence générale de Martigny
Maurice Deslarzes
Avenue de la Gare 19
1920 Martigny 1
Téléphone 027 721 74 10, Fax 027 721 74 12

Providentia **Protekta**
Assurances vie Protection juridique



Agence principale de Martigny

SAMUEL COPT
Av. de la Gare 13bis
1920 MARTIGNY

(027) 721 69 00
Fax (027) 721 69 09

Chrétienne-Sociale Suisse

Typo-offset Cassaz-Montfort S.A.
MARTIGNY
(027) 722 21 19 Fax (027) 722 04 75

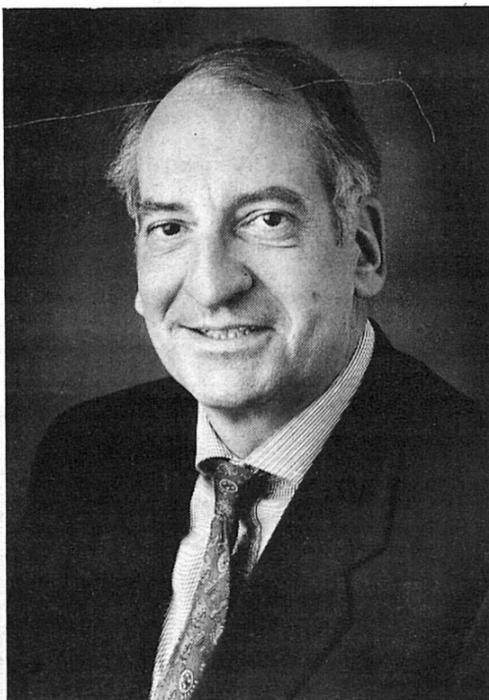
Tous à la Convention radicale

le 26 mars 1999 à 19 heures au Centre du Parc à Martigny

En présence de **M. Pascal Couchepin,** conseiller fédéral

«La Convention radicale réunit tous les radicaux et sympathisants de la République et canton du Valais».

(Art. 14 des statuts du PRDV)



Cette convention débattrà :

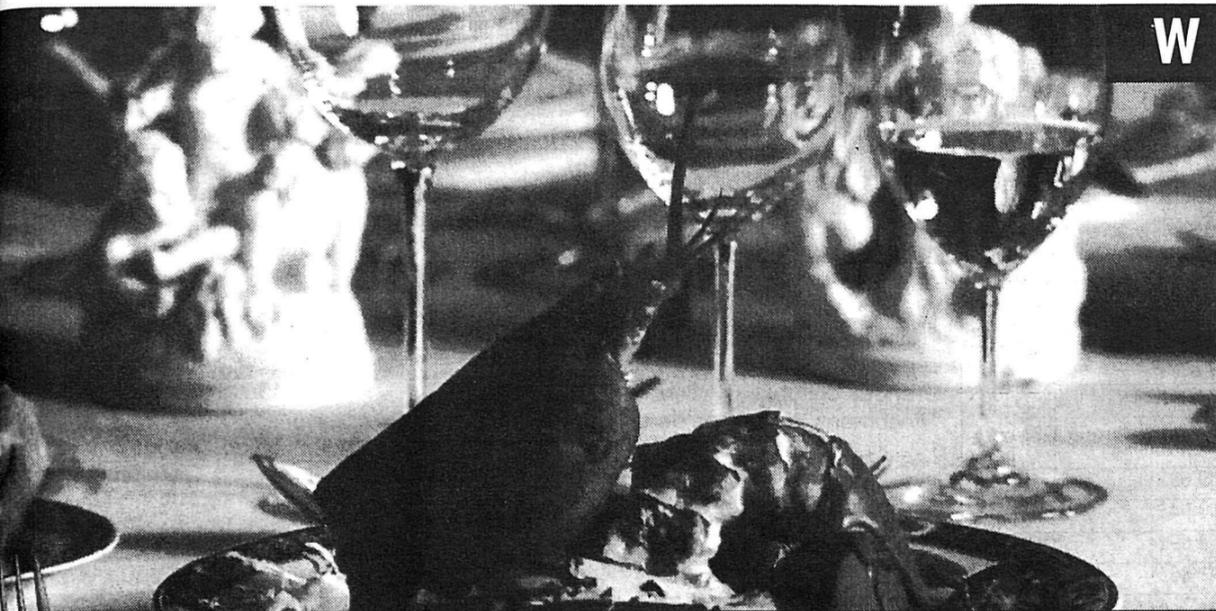
- Du programme du PRDV en relation avec les élections fédérales 1999.
- De la stratégie du PRDV en prévision des élections cantonales et fédérales 1999.

Venez tous à la fête du PRDV

Le Comité directeur du PRDV

SPECIAL AGRICULTURE - VITICULTURE

WEINLAND WALLIS



Lassen Sie alle Subtilitäten der Walliser Weissweine spielen! Jeder besitzt seine Eigenart, in der sich Boden, Klima und Rebsorte vereinigen.

Bei Tisch erwidern die Walliser Weine die vollkommene Liebe. Es liegt an Ihnen, sie zu vermählen und mit Ihren bevorzugten Gerichten zu verbinden.

Der zu neuem Leben erweckte Fendant

Während man früher die Tendenz hatte, den Fendant üppig zu keltern, legt man heute Wert auf die Frische, die Frucht und die Harmonie zwischen Rundheit und Lebhaftigkeit. Das Traubengut wird in seinem optimalen Reifezustand gelesen, wenn Zucker- und Säuregehalt ihre perfekte Ausgewogenheit erreicht haben. Dasselbe Ziel verfolgen auch die neuen Vinifikationsmethoden, die dank der Kühlgärung die Frische des Mostes und die Reinheit der Aromen bewahren. Die von der «Kontrollierten Ursprungsbezeichnung» des Wallis auferlegten Qualitätsanforderungen, insbesondere die Regulierung der Ernte und die Ertragsbegrenzung, haben zur Erneuerung des Fendant beigetragen. Als vierfacher Sieger des Schweizer Chasselas-Cups bürgt heute der Fendant mit einer subtilen und gefälligen Fruchtigkeit von jugendlichem Reiz für Qualität.

F.S.

WALLISER HOCHZEITEN IN WEISS

Die Verbindung zwischen einem Gericht und einem Wein ist eine subjektive Angelegenheit, die Ihren Geschmack und Ihre Persönlichkeit widerspiegelt und gleichzeitig an Ihre Intuition und das Know-how appelliert. Je nach Gegebenheit, Jahreszeit und momentaner Stimmung empfinden Sie eines Tages den Wunsch, mit Ihren Gewohnheiten zu brechen. Die Walliser Weissweine ermöglichen es Ihnen, sich ins grosse Abenteuer zu stürzen. Sie vermitteln Ihnen einige schöne Augenblicke, indem sie einmal mit Gegensätzen spielen und dann wieder mit liebevollen Vermählungen. Hüten Sie sich aber vor gefährlichen Verbindungen,

indem Sie zum Beispiel zu einer tugendhaften Forelle an Sauerampfer einen liebenswerten Fendant als Begleiter für einen Abend wählen: Er wäre zweifellos verärgert über die Aggressivität der Sauerampfer, und Sie hätten die Folgen dieser schmerzlichen Scheidung zu tragen. Eine trockene Ermitage hingegen – Marsanne Blanche – hätte unserer Sauerampfer lebhaft zu entgegnen gewusst. Wenn Sie aber unserem Fendant die Gefälligkeit machen, dieselbe Forelle auf Müllerinnenart oder begleitet von einer Sauce hollandaise anzubieten, wird er Sie entschädigen und mit einer perfekten Harmonie erfreuen.

Der Johannisberg, der Dôle Blanche, die Malvoisie haben wie alle anderen über dreissig Walliser Weissweine ihre geheimen Neigungen, ihre Wahlverwandtschaften. Sie werden entzückt sein, wenn Sie sie mit ihren verschwisterten Seelen vereinen.

Das Wallis ist nicht sektiererisch. Es bietet Ihnen mit dem Dôle, dem Pinot Noir, der Humagne Rouge oder der Syrah auch Variationen in Rot. Heute jedoch schlagen wir Ihnen vor, uns auf einige der grossen Walliser Weissen zu beschränken. Machen Sie mit und werden Sie deren treue Verbündete!

Fernand Schalbetter

Unter der Leitung des Meisters



Wir haben André Jaeger, den berühmten Chef des «Rheinhotel Fischerzunft» in Schaffhausen gefragt, welchen Walliser Weisswein er zu seinem köstlichen Steinbutt an fünf Gewürzen auf einem Fond von Thymianbutter empfiehlt. Seine Vorliebe gilt einer trockenen Malvoisie (Pinot Gris). Dank ihrer Fülle in der Nase und im Mund verbindet sie auf grossartige Weise ihre Aromen von Honig und Kräutern mit den orientalischen Geschmacksnoten des Steinbutts und spielt ihre Rundheit voll zärtlicher Harmonie aus. Eine starke und überzeugende Begegnung.



Auf der Karte von Gérard Rabaey, der sein Renommee dem oberhalb Montreux gelegenen Restaurant «Pont de Brent» verdankt, hat es uns sein Rötling-Filet mit gedämpftem Jungkohl und Muscheln angetan. Zu diesem Gericht empfiehlt Gérard Rabaey eine trockene Petite Arvine. Ihr raffinierter und komplexer Charakter sowie ihr delikater salziger Abgang verbinden sich auf ideale Weise mit der Trilogie des Gerichtes und mit den Gerüchen des Meeres und des Gemüses.



Welchen Wein bevorzugt Roland Pierroz vom berühmten «Rosalp» in Verbier zu seinem knusprigen Rötling und seiner Ratatouille von Oliven und Artischocken? Ohne Zögern entscheidet er sich für eine Humagne Blanche. Der von einer gewissen Rustikalität und subtilen Harzaromen geprägte Wein stellt eine lebhafte und angenehm säurebetonte Entgegnung auf dieses Gericht von starker Persönlichkeit dar.

SPÉCIAL AGRICULTURE - VITICULTURE

Agriculture et sylviculture

Agriculture	1985	1990	1996	Variation 1985-1990	Variation 1990-1996
Nombre d'exploitations agricoles, total	9 625	8 769	6 895	-856	-1 874
Emplois dans l'agriculture	26 738	20 559	15 009	-6 179	-5 550
- Hommes	15 550	12 899	10 644	-2 651	-2 255
- Femmes	11 188	7 660	4 365	-3 528	-3 295
Surface agricole utile (ares)	3 296 558	3 632 591	3 880 222	336 033	247 631
Terres ouvertes (ares)	346 477	355 867	355 754	9 390	-113
Surface agricole utile par exploitation (ares)	342	414	563	72	149
Bovins: cheptel	30 568	34 448	34 383	3 880	-65
Vaches: cheptel	12 972	13 821	15 308	849	1 487
Moutons: cheptel	47 176	61 177	73 276	14 001	12 099
Porcs: cheptel	5 213	4 958	2 974	-255	-1 984

Sylviculture	1985	1995	1996	Variation 1985-1995
Surface forestière totale (ha)	107 093	110 141	109 637	3 048
- Forêts publiques (ha)	98 068	100 833	100 945	2 765
- Forêts privées (ha)	9 025	9 308	8 692	283
Exploitation totale du bois (m3)	121 125	101 431	93 865	-19 694
- Grumes (m3)	53 687	60 251	51 336	-6 564
- Bois d'industrie (m3)	22 191	8 471	7 428	-13 720
- Bois de feu (m3)	45 247	32 709	35 101	-12 538
Emplois dans les entreprises forestières publiques*	270	373	...	103
Emplois des entrepreneurs forestiers**	...	65

*Entreprises forestières=propriétaires de forêt
**Entrepreneurs forestiers=entrepreneurs sous contrat

L'agriculture valaisanne en chiffres

Production de fruits et légumes (en tonnes)

	1993	1994	1995	1996	1997
Production totale	92'530	97'070	84'890	85'160	79'640
Total fruits	62'395	71'270	59'470	62'990	57'830
Abricots	1'700	6'570	4'135	5'000	1'830
Cassis	10	-	-	-	-
Cerises	20	20	25	50	25
Fraises	1'840	1'940	1'925	1'880	2'215
Framboises	395	340	315	265	290
Poires	17'675	18'955	17'395	16'640	15'465
Pommes	39'405	42'885	34'490	37'950	36'975
Prunes et divers fruits	500	100	525	570	350
Raisins de table	850	460	660	635	680
Total légumes	30'135	25'800	25'420	22'170	21'810
Asperges	35	40	40	40	40
Carottes d'été	2'250	2'500	2'400	1'700	2'700
Carottes de garde	11'000	8'500	8'500	6'300	4'500
Céleris	900	760	850	1'200	850
Choux-fleurs	3'300	3'200	3'000	2'800	2'500
Choux blancs	400	500	450	190	430
Choux frisés	450	550	200	170	240
Choux rouges	300	550	350	140	340
Oignons	5'800	3'800	4'000	3'100	2'250
Tomates	4'200	3'800	4'000	4'430	5'200
Divers	1'500	1'600	1'630	2'100	2'760

Evolution du rendement brut de l'agriculture (en mios de francs)

Année	Rendement brut total	Viticulture	Fruits et légumes	Grandes cultures	Production animale
1980	321	173	59	9	80
1981	363	218	50	13	82
1982	535	372	58	13	92
1983	471	300	63	14	94
1984	373	207	53	15	98
1985	368	189	65	15	99
1986	403	227	62	15	99
1987	395	207	72	15	101
1988	386	210	66	16	94
1989	484	289	80	17	98
1990	421	228	79	16	98
1991	401	214	73	15	99
1992	381	203	69	15	94
1993	391	205	73	17	96
1994	384	192	81	16	95
1995	394	208	78	17	91
1996	381	220	62	17	82
1997	351	187	67	16	81

Rendement brut estimé en 1997 dans le détail

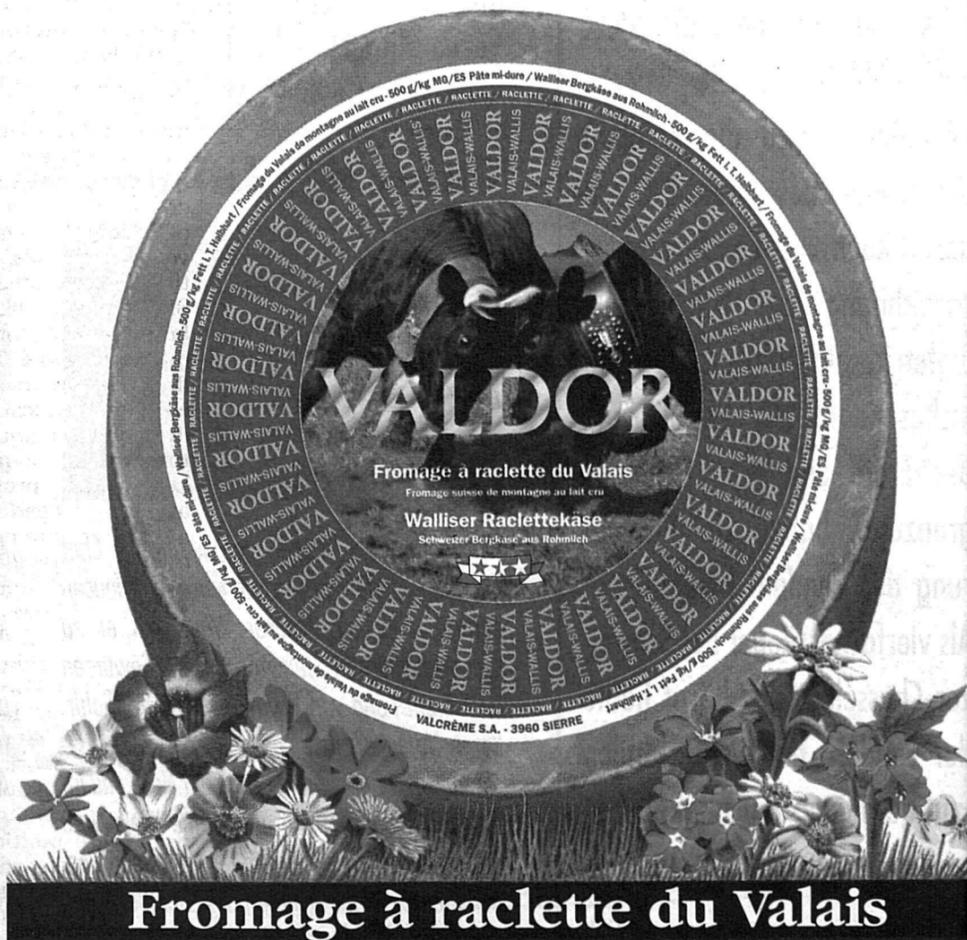
Le rendement brut de l'agriculture valaisanne s'est élevé à Fr. 350.99 millions en 1997

Rendement brut de l'agriculture valaisanne en 97

	En Mio Fr.	En %
Production végétale		
- Viticulture	186.83	53.23
- Fruits	48.81	13.91
- Légumes	18.62	5.30
- Grandes cultures (y compris les primes de cultures)	16.13	4.60
Total production végétale	270.39	77.04
Production animale		
- Bovins : lait	35.7 Mio	56.00
- Bovins : viande	17.8 Mio	
- Bovins : bétail d'élevage	2.5 Mio	15.95
- Porcs	4.4	1.25
- Moutons	11.3	3.22
- Chèvres	0.9	0.26
- Aviculture	5.3	1.51
- Divers (apiculture, cuniculiculture)	2.7	0.77
Total Production animale	80.60	22.96
Rendement brut total	350.99	100.00

VALDOR

LE GOÛT DE L'AUTHENTIQUE



Fromage à raclette du Valais

SPÉCIAL AGRICULTURE - VITICULTURE

L'accord bilatéral sur l'agriculture ouvre les portes de l'UE à nos produits!

A cause de droits de douane élevés, l'agriculture suisse n'a pratiquement pas la possibilité d'exporter ses produits dans l'Union européenne, si ce n'est quelques sortes de fromages dont le Gruyère. L'accord bilatéral sur l'agriculture ouvre beaucoup plus largement la porte des pays voisins aux produits suisses, essentiellement aux fromages. Cette ouverture est capitale car la production laitière est le secteur-clé de l'agriculture suisse. L'accord ouvre aussi d'intéressantes perspectives pour les producteurs de fruits et légumes, ainsi que pour l'agriculture biologique, où la Suisse a une longueur d'avance. En revanche, le secteur des produits agricoles transformés n'est pas inclus dans cet accord bilatéral.

En 1997, la Suisse a importé pour 5,4 mrd fr de produits agricoles en provenance de l'UE. Nos exportations vers l'UE n'ont atteint que 2 mrd fr. Cette relative faiblesse des exportations tient d'une part aux différences de prix entre les produits agricoles suisses et étrangers, mais surtout au faible nombre de produits suisses bénéficiant de tarifs douaniers préférentiels.

L'ouverture réciproque des marchés agricoles se traduira par des changements dans les tarifs douaniers et par la réduction des obstacles techniques aux échanges agricoles.

La pièce maîtresse de l'accord est l'introduction progressive sur cinq ans du libre-échange pour le fromage. Durant cette période, la Suisse diminuera par paliers ses subventions à l'exportation, alors que l'UE les

supprimera immédiatement. Chacune des parties augmentera en plusieurs étapes les contingents bénéficiant de droits de douane réduits et ces derniers baisseront de 20% par an.

Une chance pour les produits suisses de qualité

La suppression des obstacles non-tarifaires est importante pour les producteurs suisses. Il y aura une large reconnaissance mutuelle des normes en vigueur dans le domaine agricole. Ainsi, le système suisse de contrôle de l'hygiène du lait sera reconnu par l'Union européenne, de même que les normes de l'agriculture biologique. Il en résultera une simplification des contrôles aux frontières, voire leur suppression, ce qui facilitera la commercialisation des produits agricoles suisses.

Bien qu'il y ait globalement une grande différence entre les produits agricoles suisses et européens, des produits suisses ont toutes leurs chances en Europe. La qualité des fromages ou des fruits helvétiques ne demande qu'à être reconnue. D'autres produits, comme ceux de l'agriculture bio, permettront d'exploiter l'avance prise par la Suisse dans ce domaine et de ravitailler un marché en pleine expansion. Certes, le succès n'est pas garanti. Il demandera de très grands efforts de marketing, car le marché européen est une «terre inconnue» pour beaucoup d'acteurs de l'agriculture suisse.

JEAN-CLAUDE CHAPPUIS

CINQ MILLIONS POUR L'AGRICULTURE VALAISANNE

Le CE définit les bénéficiaires Le GC approuve

En novembre dernier, le Grand Conseil valaisan avait voté un crédit de 5 millions de francs destiné à venir en aide à son agriculture en difficulté. Le Conseil d'Etat a donc prévu l'affectation de ce montant. L'aide sera accessible à tous selon les nécessités du moment, et devrait répondre en particulier aux besoins du secteur des cultures spéciales.

Le projet propose le versement de trois millions de francs au fonds d'aide aux exploitations agricoles; un million serait dévolu aux opérations de marketing; le dernier million serait affecté à la régulation du marché viticole.

Les crédits destinés à pallier les difficultés financières ponctuelles (financement des stocks, politique restrictive des banques, paiements tardifs aux producteurs, charges de la dette importantes) seraient versés sans intérêt. Mieux encore: la contribution cantonale générerait une participation fédérale 1,5 fois supérieure.

Marketing

Selon PA 2002, le marketing sera un élément fondamental de l'agriculture de demain. Actuellement, les politiques commerciales sont définies au niveau des entreprises ou des petits groupes de producteurs selon les volumes à écouler et l'attitude des grands acheteurs. Désormais, le marketing définira produits et production en fonction de stratégies globales à moyen et long terme. «Se contenter de fournir la matière première en laissant à d'autres le soin d'identifier le produit et d'empocher la plus-value est suicidaire à l'heure où le travail du paysan ne forme plus que 17% du prix payé par le consommateur», affirme le Conseil d'Etat.

Dans ce but, le Gouvernement a adopté les grandes lignes du concept promotionnel «Valais-Terroir», prévoyant notamment la mise en place d'une structure de communication de l'agriculture, la création d'un fonds de soutien à l'innovation agricole, le renforcement du label Valais-Wallis, la défense et la promotion des appellations, la recherche de nouveaux marchés, la participation du secteur agricole aux JO Sion Valais 2006, sans oublier la mise en valeur de l'artisanat du Vieux-Pays. Tous les produits et secteurs agricoles sont concernés, aussi bien la production biologique que les cultures de montagne.

Les stratégies proposées ont un avenir, «à condition toutefois que les acteurs agricoles veuillent enfin travailler ensemble et acceptent un minimum de discipline collective», souligne encore le Conseil d'Etat. Le secteur viti-vinicole est appelé en particulier à s'organiser en interprofession, laquelle devra mettre sur pied une filière, définir les rapports entre les acteurs (par exemple contrats de livraison de vendange) et conduire une politique commerciale globale et appropriée. Ce projet d'affectation a été approuvé par le Grand Conseil en février. Simone Collet

Agriculture: les prix à la baisse

Comparaison des prix à la production 1995, 1996, 1997 et 1998

	Unité	Oct. 95	Oct. 96	Oct. 97	Oct. 98
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Blé ol I	100 kg	87.60	74.-	79.80	73.-
Seigle	100 kg	76.60	63.-	64.50	58.-
Epeautre	100 kg	98.-	88.-	73.50	70.-
Orge, prix indicatif	100 kg	59.50	54.50	52.50	50.25
Maïs, prix indicatif	100 kg	61.50	55.-	55.-	53.-
Colza, prix de prise en charge	100 kg	165.-	165.-	165.-	150.-
Pommes de terre, Bintje	100 kg	54.-	54.-	50.-	49.-
Pommes de terre, Eba, prix indicatif	100 kg	50.-	50.-	44.50	43.-
Betteraves sucrières, prix indicatif	100 kg	13.50	12.-	12.-	12.-
Pommes de table, Golden cl. I	100 kg	119.-	84.-	85.-	70.-
Pommes à cidre, ordinaires	100 kg	28.-	28.-	28.-	18.80
Poires à cidre	100 kg	18.20	24.-	24.-	17.80
Génisse RG H3	1 kg PM	8.82	7.03	7.90	7.75
Veaux KV H3	1 kg PM	14.-	12.50	12.44	13.10
Génisses portantes	pièce	3212.-	2407.-	2747.-	2645.-
Vaches	pièce	3426.-	2592.-	3105.-	2830.-
Vaches réformées VK A2/3	1 kg PM	5.45	2.67	3.64	3.90
Porcelets départ ferme (20 kg)	1 kg PV	4.08	8.81	7.85	4.60
Porcs de boucherie, départ ferme	1 kg PM	4.96	5.72	5.20	3.80
Oeufs livrés centre ramassage	100 pces	28.77	27.-	25.-	24.-
Lait, prix de base	1 kg	-99	-89	-88	-87

Il faut relever que ces prix sont des sondages momentanés effectués en octobre et qu'il ne s'agit donc pas de moyenne annuelle.



Découvrez...

... une riche palette de spécialités!
... les grands vins surmaturés du Valais!

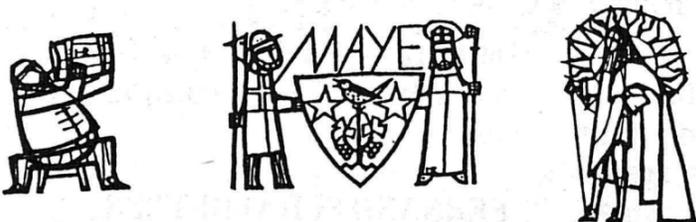
DOMAINE DU MONT D'OR
PONT-DE-LA-MORGE / SION
Adresse postale
Case postale 240
1964 CONTHEY 1

Tél (027) 346 20 32
Fax (027) 346 51 78

Visites:
Du lundi au vendredi
De 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Groupes (Max. 25 personnes)
Sur rendez-vous

Kiosque ouvert 7/7 d'avril à octobre
Tél. (027) 346 16 60

LES GRANDS VINS DU VALAIS *

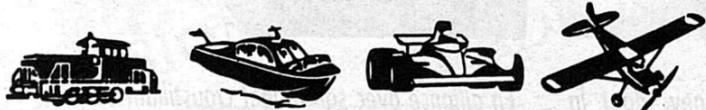


LES FILS MAYE SA

1908 RIDDES - Tél. (027) 306 55 86 - Fax (027) 306 60 92

HOBBY-CENTRE - SION

Place du Midi 48 Bâtiment Les Rochers
Ø (027) 322 48 63
LE SPÉCIALISTE DU MODÈLE RÉDUIT ET JOUETS TECHNIQUES



NOUVEAUTÉS 1999 FOIRE DE NUREMBERG

Passez nous voir pour être informés

Catalogues, prospectus,
vidéos disponibles au magasin

Faites vos réservations dès maintenant

BON 10%

(sauf sur prix net et offres spéciales - non cumulable)



Au Caveau Dégustation - Vente

Heures d'ouverture:

Lundi	7 h 45 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Mardi à vendredi	7 h 45 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Samedi	9 h 00 - 12 h 30	13 h 30 - 15 h 30

Caves Orsat SA

Route du Levant 99, 1920 Martigny
Tél. 027 / 722 24 01 - Fax 027 / 722 98 45

SPÉCIAL AGRICULTURE - VITICULTURE

VALAIS DU VIN



Jouez de toutes les subtilités des vins blancs du Valais! Chacun possède une individualité, dans laquelle se conjuguent sol, climat et cépage.

A table, les vins valaisans filent le parfait amour. A vous de les conduire à l'hymen en les mariant avec vos plats préférés.

Le Fendant revivifié

Alors qu'on cherchait jadis à doter le Fendant de richesse, on met l'accent aujourd'hui sur la fraîcheur, le fruit et l'harmonie entre la rondeur et la vivacité. Le raisin est vendangé dans la phase optimale de sa maturité, au moment où sucres et acides sont en parfait équilibre. En préservant la fraîcheur du jus et la pureté des arômes durant les fermentations conduites à basse température, les nouvelles techniques de vinification convergent dans le sens recherché. Les exigences qualitatives imposées par les « Appellations d'origine contrôlées » valaisannes, notamment la régulation des récoltes et la maîtrise des rendements, ont consacré le renouveau du Fendant. Victorieux à quatre reprises de la Coupe suisse du Chasselas, le Fendant affirme aujourd'hui ses qualités dans un fruité subtil et gourmand, d'une séduction juvénile.

F.S.

LES MARIAGES EN BLANCS DU VALAIS

L'alliance d'un mets et d'un vin est un choix subjectif qui révèle votre goût et votre personnalité, en même temps qu'elle fait appel à votre intuition et votre savoir-faire.

Suivant les circonstances, la saison, l'humeur du moment, peut-être éprouverez-vous un jour le désir de rompre avec vos habitudes. Les vins blancs valaisans vous permettent de tenter la grande aventure. Ils vous réservent quelques beaux moments en jouant tantôt sur des contrastes, tantôt sur de tendres épousailles. Méfiez-vous toutefois des liaisons dangereuses en donnant, par exemple, pour compagnon

d'un soir à une vertueuse truite à l'oseille le plus aimable Fendant: il sera sans doute agacé par l'agressivité de l'oseille et vous ferez les frais de ce douloureux divorce. En revanche, un Ermitage sec — Marsanne Blanche — aurait donné une réplique vivace à notre oseille. Mais, si vous faites l'amitié à notre Fendant de lui présenter la même truite, meunière ou escortée d'une sauce hollandaise, il vous récompensera en vous régaland de parfaites harmonies.

Le Johannisberg, la Dôle Blanche, la Malvoisie, tout comme les plus de trente autres vins blancs valai-

sans, ont, eux aussi, leurs inclinaisons secrètes, leurs affinités électives. Vous vous en émerveillerez en les unissant à leurs âmes sœurs.

Le Valais n'est pas sectaire. Il vous offre également des variations en rouges, avec la Dôle, le Pinot Noir, l'Humagne Rouge ou la Syrah. Mais, aujourd'hui, nous vous proposons de nous limiter à quelques grands blancs valaisans.

Dans un esprit d'équipe, devenez leurs fidèles complices!

FERNAND SCHALBETTER

Sous la baguette du Chef



Nous avons demandé à André Jaeger, le prestigieux Chef du « Rheinhotel Fischerzunft », à Schaffhouse, quel est son vin blanc préféré aux côtés de son fameux turbot aux cinq épices sur fond de beurre au thym. Son inclination va à une Malvoisie sèche (Pinot Gris). Riche au nez et en bouche, elle allie somptueusement ses arômes de miel et d'épices aux saveurs orientales du turbot, jouant de sa rondeur dans des harmonies pleines de tendresse. Une rencontre forte et prenante.



A la carte de Gérard Rabaey, dont la renommée a pour enseigne le « Pont de Brent », au-dessus de Montreux, nous avons opté pour son filet de rouget à l'étuvé de choux nouveaux et coques. Aux côtés de ce plat, Gérard Rabaey recommande une Petite Arvine sèche. Son caractère raffiné et complexe, sa finale délicatement saline, s'associent idéalement avec la trilogie du plat, mêlant senteurs marines et potagères.



En alliance avec son rouget croustillant et sa ratatouille aux olives et artichaut, quel est le vin favori de Roland Pierroz, du célèbre « Rosalp » à Verbier? Il se prononce sans hésiter pour une Humagne Blanche. Marquée par une certaine rusticité et de subtils arômes de résineux, l'Humagne Blanche apporte une réplique vive et plaisamment acidulée à ce plat d'une personnalité affirmée.

SPÉCIAL AGRICULTURE - VITICULTURE

Ecole d'agriculture du Valais - Châteauneuf

Les professions de l'agriculture

Ses formations

L'Ecole d'agriculture du Valais par son Ecole de Châteauneuf offre aux jeunes un large éventail de formation, d'agriculteur/d'agricultrice et dans les professions spéciales de l'agriculture:

- viticulteur(trice)
- arboriculteur(trice)
- maraîcher(ère)
- caviste.

L'apprentissage dure trois ans dont trois cours d'hiver théoriques de cinq mois, de fin octobre à fin mars, à l'Ecole et vingt-quatre mois de pratique dans un domaine. Ces formations sont couronnées par le CFC.

L'enseignement de base se fait sur les principes de la production intégrée. Une spécialisation en agriculture biologique est également offerte aux can-

didats intéressés.

Pour les cavistes, l'apprentissage de trois ans se fait chez le maître d'apprentissage avec un jour de cours professionnel par semaine.

Ses spécialisations

Après le CFC, les élèves peuvent se perfectionner en accédant au brevet puis à la maîtrise pour les praticiens. Pour les candidats désireux de poursuivre leurs études au niveau HES, ils peuvent grâce à la maturité professionnelle obtenue en une année après le CFC entrer dans les Ecoles d'ingénieurs HES.

Ses professeurs

Le corps enseignant est constitué du personnel de l'Ecole

Son domaine

L'Ecole est dotée d'un domaine de 100 hectares sur lequel sont pratiquées toutes les branches de productions agricoles, aussi bien animales que végétales; grandes cultures, cultures spéciales et cave. Le domaine avec ses ateliers est l'outil idéal au service de la formation pratique. Les jeunes peuvent apprendre leur métier dans des conditions réelles, encadrés par des professionnels chevronnés.

Ses élèves

L'Ecole d'agriculture reçoit

plus de 100 élèves issus pour 80% des différentes régions du Valais romand et une vingtaine d'élèves des cantons de Vaud, Tessin et Genève. Une septantaine d'élèves provenant des régions plus éloignées bénéficient de l'internat rattaché à l'Ecole.

● **Conditions d'entrée:** avoir achevé sa scolarité obligatoire avec succès.

● **Délai d'inscription:** 15 avril 1999.

● **Renseignements:** Ecole d'agriculture de Châteauneuf, tél. (027) 606 77 00 - fax (027) 606 77 04.

Ils sont 100 à se former

Première année 1998-1999

- | | |
|---|---|
| 1. ABDIRAHMAN Shamsudin, Sierre | 18. LEONI Letizia, Tenero (TI) |
| 2. ANDENMATTEN Yves, Bramois | 19. MAGLIOCCO Mikael, St-Pierre-de-Clages |
| 3. BAUDIN Frédéric, Mollens (VD) | 20. MARIÉTAN Théodule, Champéry |
| 4. BORNET Xavier, Sion | 21. MARZOLO David, Vétroz |
| 5. BROGINI Simone, Losone (TI) | 22. NANCHEN Fabrice, Icogne |
| 6. BRÖNNMANN Julien, Noville (VD) | 23. PERRAUDIN Romain, Ardon |
| 7. DARBELLAY Denis, Fully | 24. PERRUCHOU Gabriel, Chippis |
| 8. DUBUIS David, Ormône/Savièse | 25. PITTELOU Benjamin, Sierre |
| 9. D'URSO Lionel, Sierre | 26. REYNARD Flavien, Savièse |
| 10. FONTANNAZ Cédric, Vétroz | 27. ROSSET Grégory, Orsières |
| 11. FROSSARD Baptiste, Orsières | 28. SCHÜTZ Jean-Philippe, Vouvy |
| 12. ÉVÉQUOZ Eric, Aven/Conthey | 29. TORNAY Emmanuel, Orsières |
| 13. GABIOUD Thomas, Martigny | 30. VANNAY Jérôme, Muraz-Collombey |
| 14. HESS Frédéric, Le Mont-sur-Laus. (VD) | 31. VARONE Sophie, Savièse |
| 15. KROPP Philippe, Ollon (VD) | 32. VUISOZ Stéphanie, Sion |
| 16. LATHION Jannick, Martigny | 33. ZUFFEREY Emmanuel, Muraz/Sierre |
| 17. LATHION Jean-Vincent, Veysonnaz | |

Deuxième année 1998-1999

Cultures spéciales

1. ANTILLE Grégoire, Sierre
2. BARRAS Marc, Sion
3. BEAUD Thierry, Morges (VD)
4. CARRUZZO Joël, Chamoson
5. DESSIMOZ Séverine, Ayent
6. DEVENES Kilian, Fey/Nendaz
7. FOURNIER Samuel, Haute-Nendaz
8. HABIB Ahmed, Somalie
9. JACQUIER Christophe, Leytron
10. LERJEN Grégory, Conthey
11. MARTIN Christine, Yverdon-les-Bains (VD)
12. MERMOUËD Jean-Renaud, Saxon
13. REMONDEULAZ Christophe, Chamoson
14. ROUX Nicolas, Champlan/Grimisuat
15. SCHWERY Pierre, St-Léonard
16. SIMOND Gregory, Conthey
17. STEPHANY Rachel, Sion
18. VANNAY Thierry, Vionnaz

Production animale

1. BELLON Florian, Morgins
2. BOVET Julien, Cuarnens (VD)
3. COPPEX Freddy, Vouvy
4. DARBELLAY Michel, Conthey
5. FELLAY Lucien, Versegères
6. GAY-DES-COMBES Sylvain, Finhaut
7. HOFMANN David, Arare (GE)
8. LATTION Fabien, Muraz-Collombey
9. LATTION Hervé, Muraz-Collombey
10. MONNIER Vincent, Bofflens (VD)
11. MORARD Mathias, Lens
12. PACCOLAT Raoul, Collonges
13. POGET Pierre-Yves, Agiez (VD)
14. REBORD Stéphane, Sembrancher
15. SOLLIARD Adrien, Saint-Prex (VD)
16. TAVERNIER Didier, Monthey
17. TERRETTAZ Cédric, Sembrancher
18. TERRETTAZ Rosalie, Martigny
19. ZAPPELLAZ Alain, Réchy

Troisième année 1998-1999

Cultures spéciales

- Option viticulture**
1. BOVEN Nicolas, Chamoson
 2. HEMMELER Thomas, Cologny (GE)
 3. HÉRITIER Ambroise, Savièse
 4. LUISIER Fabien, Saillon
 5. LURATI Gianni, Castagnola (TI)
 6. OGGIER Nicolas, Veyras
 7. REZZONICO Tiziano, Conthey

Option cultures maraîchères

8. BELOSSI Luca, Cadenazzo (TI)
9. DUBOSSON Julien, Troistorrents
10. GRIN Didier, Gland (VD)
11. MOCETTINI Daniele, Cadenazzo (TI)
12. SAUTHIER Mathias, Aven/Conthey

Option arboriculture-cultures maraîchères

13. JACQUIER Marylène, Essertines-sur-Y. (VD)
14. VOUILLOZ Sébastien, Saxon
15. ZUNINO Lionel, Sion

Production animale

1. BAUD Gilles, Apples (VD)
2. BERRA Stéphane, Champéry
3. BESSE Adeline, Le Châble
4. BETTLER Vincent, Lens
5. BIOLLAZ Mélanie, Vétroz
6. BOVARD Auguste, Val-d'Illeiez
7. COPPEY Florian, Orsières
8. DARBELLAY Pascal, Bex (VD)
9. DESLARZES Frédéric, Versegères
10. GEX-FABRY Eric, Val-d'Illeiez
11. GUIGOZ Sophie, Lourtier
12. JORDAN Hervé, Collonges
13. MARIAUX Sylvain, Mayen/Torgon
14. MARIÉTAN Joseph, Champéry
15. NICKEL Gervaise, La Forclaz (VS)
16. RICHARD Serge, Collonges
17. SCHILDKNECHT Alain, Martigny
18. TORNAY Etienne, Orsières

pour les branches générales et des chefs et collaborateurs des offices spécialisés du Service de l'agriculture, Production animale, Améliorations foncières, Crédit agricole, Viticulture, Arboriculture, Cultures maraîchères, Protection des plantes ainsi que les intervenants extérieurs.

Ces spécialistes de terrain apportent avec leur expérience pratique un enseignement toujours renouvelé, collant aux réalités de la profession.

Viticulture valaisanne

Secteurs d'encépagement homologués dans 31 communes

Trente-et-une communes valaisannes, représentant le 60% de la surface viticole cantonale (5258 ha), disposent désormais d'un instrument permettant aux producteurs et encaveurs de tirer le meilleur parti et résultat possibles des vignes qu'ils exploitent et dont ils vinifient les récoltes. Il s'agit de leurs secteurs d'encépagement que le Conseil d'Etat vient formellement d'homologuer lors de sa séance hebdomadaire de mercredi. Les dossiers présentés au Gouvernement ont été établis sous la responsabilité des exécutifs communaux avec la collaboration de spécialistes locaux et l'appui d'experts cantonaux.

Auparavant, les décisions des autorités communales avaient été mises à l'enquête publique afin que tous les propriétaires de vignes puissent les consulter et faire part de leurs observations. Les secteurs d'encépagement homologués sur proposition du Département des finances et de l'économie sont ceux des communes d'Ardon, Ayent, Chalais, Charrat, Chippis, Collombey-Muraz, Conthey, Dorénaz, Grimisuat, Grône, Lens, Leytron, Martigny, Miège, Monthey, Nax, Nendaz, Rarogne, Salquenen, Savièse, Saxon, Sierre, Sion, St-Maurice, Staldenried, Steg, Vernamiège, Vernayaz, Vex, Veyras et Vollèges. Cette première tranche d'homologations sera suivie, dans le courant de l'année, d'autres approbations de l'Exécutif qui examinera les dossiers d'autres communes viticoles (Martigny-Combe, Fully, Chamoson, Vétroz, Saint-Léonard, Chermignon, Randogne, Varone, Loèche et Visperterminen).

Produire les meilleurs vins

Le but essentiel de l'introduction de ces secteurs est d'informer le vigneron sur les cépages les mieux adaptés et aptes à produire les meilleurs vins du terroir valaisan dans un secteur donné. Ces mesures, qui ne devraient pas manquer de stimuler l'ensemble de l'économie viti-vinicole valaisanne, s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par les différents acteurs de la branche en faveur des 69 communes viticoles du Valais et leurs quelque 22 000 propriétaires de vigne. Elles ont pour bases légales l'art. 11, al. 2 de l'arrêté AOC du 7 juillet 1993, et les art. 24 et 31 de l'ordonnance sur la production agricole du 2 octobre 1996.

A l'intérieur de ces secteurs, quatre classes de cépages ont été définies: le cépage adapté, dont on est sûr qu'il est garant d'un très bon vin, le cépage autorisé, qui permet d'élaborer un bon vin mais pour lequel l'étude doit être approfondie, ainsi que le cépage mal adapté, dont la qualité du vin est moyenne et qu'il conviendrait de changer lors de la prochaine reconstitution du vignoble. Enfin, la quatrième classe est celle du cépage interdit, où la qualité du vin est insuffisante et dont la production pourrait être interdite. L'étape suivante consistera, avec

le concours de la Station fédérale de recherches en production végétale de Changins, à repérer les sites représentatifs dans chaque région viticole du canton et, avec un matériel végétal homogène, à suivre le comportement des cépages les mieux adaptés.

Responsabilité communale

C'est en raison de l'influence considérable des divers terroirs sur les nombreux cépages cultivés en Valais et sur la qualité des vins produits que l'idée d'établir dans chaque commune viticole une cartographie des terrains avait germé, permettant de déterminer, pour chaque secteur reconnu homogène, la liste des cépages convenant bien, voire donnant de très bons vins. Au début, ces cartes servaient d'instruments pour promouvoir et favoriser l'adéquation du cépage au sol et au climat en vue d'obtenir une qualité optimale des vins. Il a fallu, ensuite, concrétiser ces efforts pour permettre à chaque exploitant de planter dans sa parcelle le cépage susceptible de donner le meilleur vin ou pour le moins d'éliminer le cépage reconnu comme mal adapté.

Ce projet ne pouvait toutefois se réaliser qu'avec la collaboration active des communes viticoles qui incombent la responsabilité et l'autonomie des propositions et des décisions arrêtées. Elles ont été aidées, dans leurs travaux, par la Commission cantonale d'encépagement et ses quinze commissaires, instituée par le Conseil d'Etat le 22 février 1989. Sa première tâche fut d'élaborer un document permettant l'établissement du registre des vignes, puis de développer une méthode pragmatique pour la détermination des secteurs homogènes de production. De leur côté, les communes désignaient une commission

viticole chargée de l'étude de cet encépagement.

C'est ainsi que les dossiers présentés à l'homologation du Gouvernement ont été établis sous la responsabilité des conseils communaux, en collaboration avec leurs commissions viticoles. Un commissaire cantonal suivait les travaux. Par la suite, la commission communale avait eu pour tâche d'expliquer, et parfois de défendre, les options retenues devant une délégation de la commission cantonale. Enfin, l'ensemble des dossiers a été examiné par la commission cantonale dont le rapport figure dans les documents.

Les secteurs d'encépagement aujourd'hui homologués constituent une étape certes importante; ces travaux revêtent néanmoins un caractère évolutif; ils doivent continuer pour servir de base à l'implantation de cépage autochtones et traditionnels. Ils devraient permettre d'éliminer les cépages mal adaptés, de promouvoir les variétés déjà connues comme bien adaptées et surtout de poser les préliminaires pour une analyse communale plus approfondie des potentialités encore incertaines voire méconnues.

Par ailleurs, les secteurs d'encépagement sont des instruments à disposition des producteurs et des encaveurs dont la collaboration étroite est indispensable et qui implique une prise de risques et de responsabilités nouvelles de part et d'autre. D'ores et déjà, certains encaveurs utilisent cet instrument pour inciter leurs fournisseurs à «planter juste» et selon les besoins.

La surface viticole valaisanne est aujourd'hui principalement composée du Pinot noir (35%), du Gamay (19%), du Chasselas (33%) et du Sylvaner/Rhin (4%). On constate toutefois un regain d'intérêt pour des cépages autochtones tels que l'Arvine, l'Amigne, l'Humagne blanc, le Cornalin et l'Humagne rouge.



ÉCOLE D'AGRICULTURE DE CHÂTEAUNEUF-SION

OFFRE LES FORMATIONS SUIVANTES AVEC CFC:

- 1. Agriculteur/trice:**
production animale, grandes cultures, économie montagnarde
- 2. Viticulteur/trice**
- 3. Arboriculteur/trice**
- 4. Maraîcher/ère**

Durée de formation: 3 ans.

Conditions d'admission: avoir terminé la scolarité obligatoire, niveau 2e année du Cycle ou section G.

Début des cours: fin octobre. *Inscription:* 15 avril.

Renseignements: Ecole d'agriculture - 1950 Châteauneuf-Sion
Tél. (027) 606 77 00 - Fax (027) 606 77 04

Le directeur: A. Darbellay

PASSION et TRADITION

J.A & P.H

JACQUES ALPHONSE & PHILIPPE
ORSAT FRÈRES
CAVE TAILLÉFER SA

1906 CHARRAT

☎ (027) 747 15 25
Fax (027) 747 15 29

036-380140

la Page

ECONOMIQUE

NOUVELLE REVUE (VD) - CONFÉDÉRÉ (VS) - LE GENEVOIS (GE)

ANALYSE

Credit Suisse Private Banking rachète la société espagnole Gestión Integral

Credit Suisse Private Banking a racheté la société espagnole Gestión Integral, sous réserve de l'approbation des autorités de surveillance. Cette acquisition permet à Credit Suisse Private Banking de renforcer sa position en Espagne. Le volume des avoirs gérés par Credit Suisse Private Banking dans ce pays passe ainsi à CHF 2,5 milliards (ESP 250 milliards).

L'intégration de Gestión Integral dans Credit Suisse Private Banking permet aux clients des deux établissements de profiter d'une gamme de produits et de services élargie. En effet, les clients de Gestión Integral bénéficient ainsi non seulement du savoir-faire, mais aussi de la dimension internationale de Credit Suisse Private Banking ainsi que du Credit Suisse Group dans son ensemble. De son côté, Gestión Integral apporte son expérience du marché espagnol, ce qui constitue pour Credit Suisse Private Banking une base idéale pour le développement futur de ses activités sur place. Credit Suisse Private Banking reprend les 25 collaborateurs de Gestión Integral.

GRÂCE AU SOUTIEN DES ELECTRICIENS

Succès mondiaux pour la recherche suisse

Du Swissmetro à la Serpentine, en passant par les supraconducteurs et les transformateurs de puissance: les entreprises suisses d'électricité participent activement à d'importants projets de développement industriel. En moins de dix ans, les travaux soutenus par deux commissions spécialisés ont généré 330 hommes-années d'activité. Un joli coup de pouce à l'économie et à l'emploi du pays.

La Suisse conserve un savoir-faire de pointe exceptionnel dans plusieurs domaines techniques. C'est le cas du transport et de la transmission d'énergie électrique. Depuis 1990, la commission «Recherche, développement, prospective» (RDP) de la Communauté Electricité Romande et la Chambre romande d'énergie électrique (CREE) ont donné des impulsions décisives à plusieurs projets de recherche prometteurs conduits en collaboration avec des entreprises industrielles.

La mise au point de nouveaux condensateurs à haute densité d'énergie développés par une entreprise fribourgeoise, destinés à

équiper bientôt les locomotives des trains à grande vitesse, figurent parmi les réalisations récentes les plus spectaculaires. Leurs performances accrues et leurs volumes réduits constituent un atout décisif. Toujours dans le domaine des transports, l'avancée du projet Swissmetro et l'intérêt qu'il suscite dans le monde entier constituent des aspects majeurs de cet effort de recherche.

Une vingtaine d'autres réalisations ont progressé au cours de 1998. Dans le domaine de l'application de la supraconductivité à haute température critique, le développement et la réalisation d'un transformateur supraconducteur par l'entreprise ABB Sécheron, à Genève, constitue une première mondiale. D'autres recherches prometteuses sur la supraconductivité ont été réalisées avec le soutien de l'économie électrique, notamment dans les domaines du transport et de la distribution d'énergie.

On s'est aperçu que la fibre optique permet de repousser les limites communément admises pour la mesure de la tension électrique de service et de l'intensité du courant. Cette découverte a été mise à

profit par un laboratoire de l'EPFL pour développer un capteur de courant à fibre optique qu'une entreprise industrielle suisse peut désormais offrir à sa clientèle en première mondiale.

Toujours grâce au soutien de l'économie électrique, la Serpentine, petite navette au rail invisible, poursuit son aventure. Le Laboratoire des machines électriques de l'EPFL travaille sur prototype de navette à propulsion électrique sans contact, avec trois capsules et trois générateurs. Ce véhicule unique au monde sera testé sur les quais de Lausanne-Ouchy.

Ces réalisations scientifiques sont complétées par des travaux de référence conduits dans d'autres domaines: développement durable, effets de champs électromagnétiques sur les organismes vivants, gestion des flux de puissance en vue de l'ouverture du marché de l'électricité, tarification dynamique de l'énergie électrique, cours de postformation. Autant de domaines dans lesquels, grâce à cet effort de recherche et développement, la Suisse joue dans la cour des grands.

EN BREF

Le Pipeline politique suisse sur le net

Tous les détails des initiatives et des référendums à l'adresse www.politik.net

La société pour le développement de l'économie suisse (sdes) vient de lancer sur le net le Pipeline politique suisse (www.politik.net). Ce tout nouveau service offre une vue d'ensemble sur les initiatives et les référendums fédéraux qui ont déjà été répertoriés. Il s'adresse à tous ceux qui ont affaire aux milieux politiques suisses et qui désirent se maintenir informés de l'état actuel des initiatives et des référendums.

Le Pipeline politique suisse est un ouvrage de référence électronique, largement détaillé et constamment mis à jour. Plus de 130 documents peuvent déjà être consultés. www.politik.net permet de savoir quelles initiatives populaires ont été annoncées ou déposées et de suivre leur évolution au sein des instances politiques. On y trouve également des renseignements sur la date des votations sur les référendums obligatoires ou facultatifs. Les procédures de consultation actuellement en cours ou à venir figurent elles aussi dans ce nouveau site.

Destiné à remplacer la page «Initiatives et référendums», le Pipeline politique suisse est un complément utiles aux autres sites de la sdes, tels que Manifestations (www.manifestations.ch), le Miroir statistique de la Suisse (www.statistique.ch) et la page d'accueil de la sdes (www.wf-sdes.ch).

Quelques mots sur EOS

EOS, «énergie ouest suisse», grossiste suisse romand en électricité, est active dans la production hydraulique, le transport et le commerce à très haute tension d'énergie électrique, pour son propre compte et pour ses actionnaires qui sont les principaux distributeurs d'électricité de Suisse romande.

EOS fournit en moyenne aux entreprises électriques qui distribuent le courant dans les cantons romands, près de 60% de l'électricité consommée. Elle alimente une région de plus d'un million d'habitants, soit environ 1/6 de la Suisse.

Son dernier aménagement mis en service est Cleuson-Dixence (partenaire EOS et Grande-Dixence SA) avec la centrale de Bieudron (1200 MW).

En outre, grâce à d'étroites collaborations, EOS diversifie ses activités dans les domaines du service informatique (ELCA), des télécommunications (diAX) et de l'ingénierie hydraulique (Stucky Ingénieurs Conseils SA).

Président du Conseil: Georges Blum.

Direction: Jean-Pierre Blondon, président de la direction
Pierre Desponds, directeur
Pierre Gfeller, directeur

Effectif du personnel

Personnel EOS	294
Personnel des sociétés dont EOS assume la gestion	136
Personnel Grande-Dixence SA	148
Total	578

Répartition du capital-actions

Actionnaires clients		
Groupe CVE - Romandie Energie	16.6% + 10.6%	
Services Industriels de Genève (SIG)	22.7%	
Municipalité de Lausanne, Services Industriels (SIL)	19.7%	
Entreprises Electriques Fribourgeoises (EEF)	14.9%	
Forces Motrices neuchâteloises SA (FMN)	5.9%	
Forces Motrices valaisannes SA (FMV)	5.49%	
Autres actionnaires		
Commune de Sion	0.5%	
Banques (BCV, UBS)	2.7%	
Divers	1%	
Total	100%	

Produits en millions de CHF

	1997-98	1996-97
Ventes, échanges et transits d'énergie	660	646
Recettes diverses	23	26
Total	683	672
Cash Flow	162	143

Recherche sponsors, désespérément!

Fatigués par d'incessantes demandes pas toujours justifiées. Pris dans la contrainte: couverture médiatique sinon rien. Rendus frileux par une image du sport en proie au doute après les mésaventures du dopage et de la corruption, les sponsors rechignent à consacrer autant d'argent qu'ils ne le faisaient il y a encore une dizaine d'années.

Du coup, les carrières prometteuses de quantité de juniors s'en trouvent réduites à la désespérance.

C'est dans ce contexte que la maison André Maréchal SA, spécialiste en arts ménagers, a décidé de consacrer un important budget à soutenir, malgré tout, de jeunes sportifs romands au talent affirmé comme la tennismen Diane Ascensio ou le Team Cycliste

Genève, équipe de très jeunes talents prêts à relever le défi d'un sport redevenu propre.

C'est également dans ce contexte qu'André Maréchal SA apporte son soutien au guide de haute

montagne valaisan André Georges dont les affiches placardées sur les murs annoncent sa quête du Graal: boucler les quatorze 8000 mètres de la chaîne himalayenne avant 2006.



ANALYSE

Motion

Propriété
du
logement

Durant la campagne précédant la votation sur l'initiative «Propriété du logement pour tous», le PRD a proposé comme contreprojet un nouveau système de l'imposition de la propriété du logement. Ce contreprojet a été maintenant concrétisé par une motion du Groupe.

L'imposition actuelle de la propriété de logement est insatisfaisante à plusieurs égards. D'autre part, la relation entre les recettes fiscales y relatives et les procédures de perception reste problématique. La pratique actuelle permettant la déduction des intérêts des dettes freine l'amortissement des hypothèques. Les contribuables qui ne peuvent faire valoir ces déductions d'intérêts et qui n'ont pas ou plus de revenu professionnel supportent une charge fiscale exagérée en égard à leur capacité contributive. Manquent aussi des incitations à faire des économies en vue d'une construction. Le rejet de l'initiative «Propriété du logement pour tous» a été lié par le PRD à un postulat demandant un changement de système.

Le Groupe radical a déposé une motion qui concrétise le changement de système visé. Il demande une modification de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct et de celle sur l'harmonisation des impôts directs dans les buts suivants:

- suppression de l'imposition de la valeur locative
- suppression de la déduction des dettes hypothécaires sur les logements utilisés personnellement
- promotion de l'épargne logement sur le plan fiscal ou déduction des intérêts hypothécaires de manière dégressive jusqu'à 12 ans, cela afin de promouvoir l'acquisition d'un logement personnel
- maintien de la déduction des frais d'entretien
- période transitoire assez longue pour permettre aux contribuables de s'adapter au changement de système. Facilités possibles dans des cas d'intérêts hypothécaires extraordinairement élevés.

Le PRD salue dans ce contexte l'initiative prise par le conseiller fédéral Villiger de revoir à fond le changement de système et espère que les propositions ci-dessus seront reprises dans l'appréciation générale de tous les impôts et autres redevances.

PRD

Vous avez dit mondialisation?

Quel sens allons-nous donner au «vivre ensemble»? Plutôt que de débattre en vain sur les avantages ou les inconvénients de la mondialisation, il serait plus judicieux de réfléchir à cette question.



En effet, la mondialisation n'est ni un modèle à suivre, ni un piège à éviter. Elle se pose à nous en termes de défis à relever dans un monde qui depuis la chute du mur

de Berlin a vu disparaître ses repères traditionnels. Nous n'avons plus le choix entre un système capitaliste et un système communiste ou entre la démocratie et la dictature du prolétariat. Depuis fin 89, nous sommes sortis d'un monde caractérisé par des certitudes; certitudes de droite ou de gauche qui se présentaient comme des modèles de référence. Avec l'effondrement du système communiste, on les a perdues et on n'a pas su les remplacer.

Une société en quête de sens

D'où l'approche de William Ossipow qui qualifie notre société actuelle de société «en quête de sens» et qui met en évidence que la globalisation ne peut guère nous aider dans cette tâche car elle doit être comprise comme une nouvelle échelle du

déploiement des activités humaines et non pas comme un nouveau sens donné à ces mêmes activités, celui qui accorderait à la mondialisation une sorte de prétention à une validité universelle.

C'est une évidence que de rappeler que la mondialisation est le résultat du développement des échanges, de l'information et des nouveaux moyens de communication. Et c'est bien là que se situent les enjeux plus importants.

Favoriser l'accès aux connaissances

Lors de l'inauguration de l'exposition Telecom de 1995, Nelson Mandela les a mis clairement en évidence. Au moyen d'un ordinateur portable et via Internet, il a pu participer à un dialogue entre un dis-

pensaire de brousse et l'hôpital du Cap concernant l'établissement d'un diagnostic sur la base de radiographies. Et il a relevé l'importance de ne pas exclure la plus grande partie du monde de ces formidables possibilités créées par la technologie moderne qui peuvent être capitales pour le développement des pays les plus pauvres de notre planète. Par exemple, rendre l'accès aux données météorologiques payantes équivaut à en interdire l'accès à ceux qui en ont le plus besoin pour développer leur agriculture. C'est donc en favorisant l'accès à tout ce qui peut favoriser la connaissance au sens large et par là le développement que l'on peut faire de la mondialisation une promesse pour un monde meilleur.

Françoise Saudan
conseillère aux Etats

MILIEUX ANTI-ATOMIQUES

Répétitions avant la foire

Les milieux anti-atomiques du canton de Berne préparent une initiative populaire en vue de l'arrêt de la centrale nucléaire de Mühleberg. Les initiants ont encore cinq semaines pour trouver 5000 signatures. Parmi eux, le PS est particulièrement en retard sur son calendrier, mais pense pouvoir recueillir les signatures nécessaires dans les délais. Cette initiative, qu'elle aboutisse ou non, est exemplaire à plus d'un titre, et mérite que l'on s'y penche dans notre rubrique nationale.

Anticonstitutionnellement

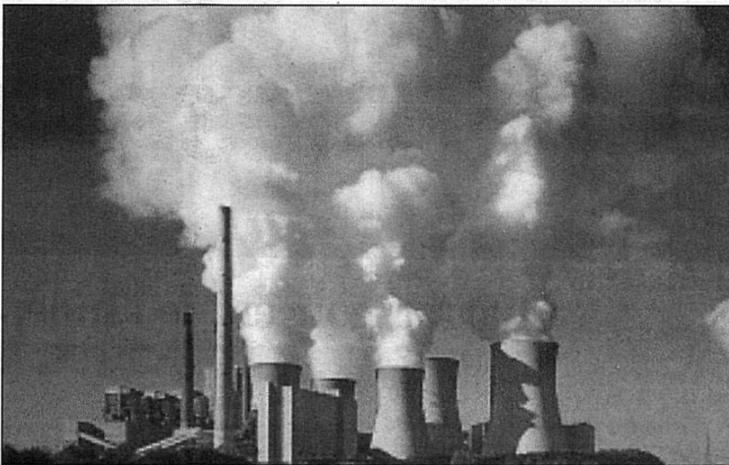
A l'origine de cette initiative cantonale, l'association «Bern ohne Atom», comprenant la liste libre des Verts, l'Alliance verte, le WWF, Greenpeace, les médecins pour la protection de l'environnement (sic) et le groupe écologique de Laupen. Le Parti socialiste bernois, principal acteur de l'initiative, doit encore fournir plus de 3000 signatures dans un délai de cinq semaines pour aboutir à une votation. On peut s'attendre à ce qu'il y parvienne.

La démarche est toutefois originale. Bien que l'Art. 90 de la (nouvelle) constitution fédérale stipule que «la législation sur l'énergie nucléaire relève de la compétence de la Confédération», les initiants lancent leur projet sur le plan cantonal. Comme le canton de Berne est actionnaire majoritaire (70%) des BKW (Berner Kraftwerke), propriétaires de la centrale nucléaire de Mühleberg, les milieux anti-atomiques veulent contraindre le canton à mettre tout en œuvre, au sein du Conseil d'administration des BKW, pour une sortie définitive du nucléaire. Cette démarche est tout sauf transparente, et atteste le peu de respect des initiants pour nos institutions et leur fonctionnement.

Les grandes manœuvres avant la mob

L'enjeu se situe pourtant ailleurs. Le climat sur le front de l'énergie nucléaire se tend depuis quelques mois, en Allemagne depuis l'accession au pouvoir de la coalition rose-verte et ses cafouillages sur la question des déchets nucléaires, et en Suisse dans la perspective de la fin du moratoire sur la construction de nouvelles

centrales nucléaires. Ces dix ans auraient dû permettre aux milieux concernés d'engager un dialogue moins idéologique sur la question du nucléaire, afin de trouver des pistes de concertation constructives pour l'avenir. On constate aujourd'hui que les uns et les autres se sont reposés sur leurs tristes lauriers, et se réveillent maintenant avec une effroyable migraine. La guerre de tranchées a déjà commencé. L'aller-retour du conseiller fédéral socialiste Moritz Leuenberger en octobre 1998, les rumeurs tendancieuses sur l'exportation de déchets nucléaires



Des interdictions pures et simples risquent d'amener plus d'effets pervers que d'améliorations.

vers la Russie, les débats sur la durée de vie des centrales, montrent que les fronts se durcissent à nouveau et que les milieux anti-atomiques renforcent leur ligne Maginot. L'initiative bernoise ressemble donc fort à des répétitions avant la grande mise en scène, qui débutera peut-être dès l'automne prochain pour la campagne électorale.

Le peuple suisse mérite mieux que ces faux débats et dialogues de sourds. Rappelons simplement quelques faits:

1. si la Suisse peut se vanter d'un aussi faible taux d'émissions de CO₂ par habitant (en rapport avec le PNB), elle le doit principalement à l'énergie hydraulique et nucléaire,
2. un abandon du nucléaire, dans l'état actuel du développement technologique, ne conduirait nullement à une amélioration en matière écologique: les sources d'énergie renouvelables

insoutenable pour notre économie et nos ménages,

4. enfin, les nouvelles méthodes de production d'électricité, s'appuyant sur une combinaison du gaz naturel et de la vapeur d'eau, représentent des gains de productivité considérables: il y a fort à parier que leur exploitation massive, dans les prochaines années, conduise à une réduction par le marché de la part du nucléaire.

La recherche et la concurrence

Cette dernière remarque est particulièrement importante. En effet, il n'y a guère plus de dix ans, ce type de production énergétique ne semblait pas pouvoir concurrencer sérieusement les centrales nucléaires, hydrauliques ou à charbon. Or aujourd'hui, les centrales gaz-vapeur ont plusieurs longueurs d'avance sur leurs concurrentes, puisqu'elles atteignent des taux de rendement énergétique de 55 à 60% (contre 45 à 48% pour les centrales à charbon), avec des investissements de base nettement plus modestes. En outre, cette combinaison a l'avantage d'être peu polluante.

On n'a pas fini de parler du nucléaire. Il sera vraisemblablement au cœur de nombreuses polémiques dans les mois, voire les années à venir. Dans ce contexte, il convient de garder à l'esprit que des interdictions pures et simples risquent d'amener plus d'effets pervers que d'améliorations, et que seul le progrès technologique permettra de concilier durablement croissance économique et respect de l'environnement.

Bernard Favre

n'étant de très loin pas concurrentielles, le marché s'orienterait forcément vers les combustibles fossiles (charbon, pétrole), ce qui remettrait sérieusement en cause les objectifs de réduction d'émissions de CO₂,

3. contraindre le consommateur à choisir des énergies renouvelables conduirait à un renchérissement

VALAIS

VITE LU...

Sion: la COOP fait peau neuve. — Coop City Sion fait peau neuve. Dix millions de francs ont été investis pour rénover le Centre Coop City Sion construit en 1972. Ce magasin, qui occupe 114 employés, disposera d'une surface totale de 3000 m² au rez-de-chaussée et 1400 m² au premier étage, 340 places de parc en sous-sol et bientôt 520 avec le futur parking du Scex.

Les festivités d'inauguration ont eu lieu mercredi 24 mars en présence de M. Wylhelm Schnyder, conseiller d'Etat, et de M. Michel Produit, directeur de Coop Valais.



M. Michel Produit à g., directeur de Coop Valais, et M. Grichting du staff dirigeant de Coop Valais.

Verbier Tours: anniversaire. — L'agence de voyages Verbier Tours et l'école de ski La Fantastique ont fêté vendredi passé leur 20^e anniversaire lors d'une grande fête à Verbier en présence des dirigeants de Swissair, de Carlson Wagonlit et des autorités régionales.

Labyrinthe Aventure: c'est ouvert. — Après avoir accueilli plus de 130 000 visiteurs en quatre mois et demi l'an passé, le Labyrinthe Aventure d'Évionnaz, avec ses 15 000 thuyas et son parc de 25 000 m², vise les 200 000 entrées pour 1999.

L'ouverture aura lieu le samedi 27 mars 1999 et en parallèle un nouvel «Espace fun» offrira des sensations inédites.



Les nains de jardin sont l'attraction 1999.

Snowboard. — A Thyon s'est déroulée ce week-end la dernière Swiss-cup de cette saison.

L'organisation fut parfaite et le soleil était de la partie. Pendant que les professionnels faisaient le show dans le halfpipe, les amateurs pouvaient s'éclater sur le snowpark. Le SBC Cannibal, organisateur de cette manifestation, salue les premières places de Pauline Richon et Jonas Emery, membres du Club.

Thyon donne rendez-vous à tous les amateurs de glisse le 9-10-11 avril 1999 pour le «King of the Mountain», manifestation d'envergure internationale réunissant snowboarders et skieurs.



Orsières: concert de l'Echo d'Orny

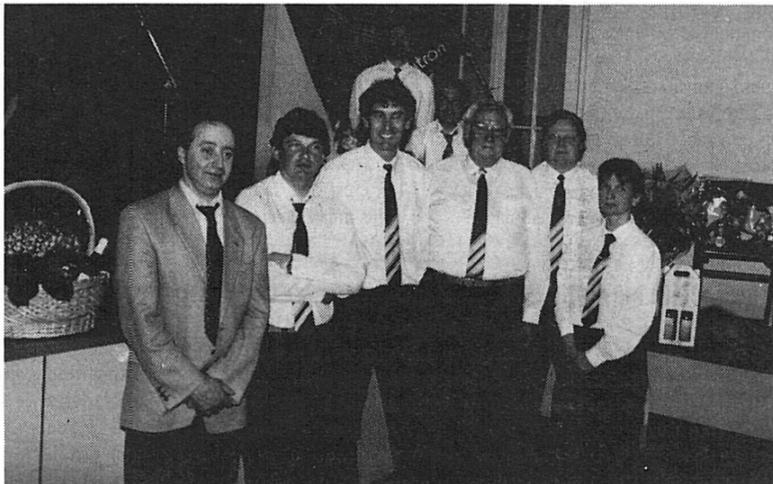
L'Echo d'Orny a tenu son concert samedi passé devant une salle comble. Une prestation à la hauteur de sa réputation sous la direction de M. Bernard Tornay.

A cette occasion, le président André Schers a cité au tableau d'honneur un certain nombre de musiciens.

Notre photo: le président André Schers et le directeur Bernard Tornay entourent Patrice Tissières, Christophe Volluz, Gérard Formaz, 20 ans d'activité, Pierre-André Joris 30 ans et Jean-René Theytaz 40 ans. Au premier rang, ils ont participé à leur premier concert: Emilie Formaz, Jasmine Vernay, Jessica Rebord, Aurélie Tornay, Florian Bolis et Kylian Copt.



Leytron: concert de la Persévérance



Samedi 20 mars, La Persévérance a tenu son concert annuel sous la direction de Jean-Michel Papilloud.

Les musiciens à l'honneur cette année sont: M. Raymond Defayes, pour 50 ans, Mme Fabienne Baudin, MM. Roger Baudin, Jean-Marie Baudin, Guy Defayes et Patrice Villettaz pour 25 ans, M. Pierre-André Ramuz pour 10 ans et Mlle Aline Defayes pour 5 ans.

Bagnes: concert de l'Avenir

Photos Raymond Gay

L'Avenir de Bagnes a donné son concert annuel le samedi 20 mars. A cette occasion plusieurs musiciens ont été récompensés, notre photo: Gérald Bessard pour 60 ans, Gilbert Perrodin pour 55 ans, Jean-Luc Perreten, pour 40 ans, MM. David Dumoulin, Claudy Filiez et Maurice Dumoulin (absent sur la photo) pour 25 ans, Joël Filiez pour son 1^{er} concert, Didier Moret, directeur et Roger Delamorzaz, président.



Isérables: concert l'Helvétia



Lors du concert annuel de l'Helvétia, qui s'est tenu le vendredi 19 mars 1999 à la Salle de l'Abeille à Riddes, plusieurs musiciens méritants ont été récompensés: M. Jean-Pierre Gillioz pour 25 ans d'activité, MM. Laurent Gillioz, Jean-Paul Monnet, Pierre-Joseph Monnet et Pierre-Louis Monnet pour 10 ans d'activité et pour 30 ans d'activité au sein de la F.F.R.D.C. M. Christian Triconnet, directeur.

Charrat: concert de l'Indépendante

L'Indépendante de Charrat a donné son concert annuel le jeudi 18 mars sous la direction de Christophe Jeanbourquin. Lors de cette soirée le président, M. Raymond Cretton a récompensé deux musiciens méritants: M. René Magnin pour 60 ans de musique et M. Stéphane Giroud pour 30 ans de musique.



SUR L'AGENDA

Des concerts. - Martigny. Samedi 27 mars à 20 h 30 à la salle Bonne-de-Bourbon l'Amicale d'accordéonistes Octodéon donnera son concert annuel sous la direction de Mme Fabienne Marquis.

Ardon. — Le concert annuel de la fanfare l'Helvétia d'Ardon, sous la direction de Christian Monod, aura lieu le samedi 27 mars à 20 h 30 à la salle de la Coopérative d'Ardon.

Salvan. — La salle communale de Salvan recevra le samedi 27 mars à 20 h 30 le concert annuel de la Fanfare municipale de Salvan sous la direction de Mme Corinne Schers.

Val-d'Illiez. — La grande salle de Val-d'Illiez accueillera le concert de la fanfare de Val-d'Illiez le samedi 27 mars à 20 h 30.

Sion: Le Théâtre de Valère accueillera le vendredi 26 mars à 20 h 15 un concert de Bruno Leonardo Gelber au piano.

La Chorale sédunoise donnera son concert annuel le samedi 27 mars à 20 h 15 à l'église St-Guérin sous la direction de Pierre-Alain Barras.

Monthey. — Le Choeur Novantica, sous la direction de Bernard Héritier, donnera un concert sous l'égide de Musique et Espérance le mercredi 31 mars à 20 h 30 à l'église paroissiale de Monthey.

Sion: théâtre. — Le centre RLC-Totem accueillera le vendredi 26 mars à 20 h 30 une pièce de théâtre «Excusez-moi Majesté?»

Martigny: Football-Club. — L'école de football reprendra son activité le mercredi 7 avril 1999. Pour le premier rendez-vous 1999 les enfants seront accueillis dès 13 h 30 au stade d'Octodure à Martigny.

Ecole-Club Migros Martigny. — La Galerie de l'Ecole-Club Migros de Martigny présente jusqu'au 22 mai l'exposition de Michèle Pittet et ses huiles.

Croix-Rouge. — Les sections de Sierre, Sion, Martigny et Monthey donneront un prochain cours de baby-sitting à la Maison du Cotterg à Monthey les 1-8-22-29 mai de 9 h 15 à 11 h 45. Les inscriptions sont à formuler jusqu'au 25 avril à la Croix-Rouge, case postale 310, 1951 Sion, tél. 322 13 54.

Martigny: quatrième Salon valaisan de la voiture d'occasion. — Du 25 au 28 mars le CERM à Martigny accueillera le quatrième Salon valaisan de la voiture d'occasion.

St-Pierre-de-Clages: Daniel Zufferey. — Daniel Zufferey qui a reçu l'Etoile d'Or pour son roman aux éditions Le Masque «Le temps des fonds juifs», qui s'est vendu à 45 000 exemplaires, sera au Village du livre à la Maison des écrivains à 14 h 30 ce 26 mars 1999.

Sierre: fête foraine de printemps. — La Plaine Bellevue accueillera du 24 au 28 mars la fête foraine de printemps.

DECES EN VALAIS

Ana Moita, 38 ans, Sion; Georges Goerlitzer, 78 ans, Sierre; Giuseppe Buemi, 53 ans, Sion; Germain Berclaz, 93 ans, Sierre; Philippe Ries, 36 ans, Ollon; Marcel Maillard, 85 ans, Orsières; Berthe Coquoz-Gros, 86 ans, Salvan; René Christen, 70 ans, Réchy; Yolande Coutaz-Morisod, 72 ans, St-Maurice; Marcel Praplan, 87 ans, Lens; Giuseppe Magliano, Martigny; Andrienne Albrecht-Clavien, 92 ans, Miège; Marcel Monnet, 60 ans, Noës; Agathe Roh-Berthousoz, Saint-Séverin; Nicola Di Lorenzo, 54 ans, Saxon; Blanche Martenot, 97 ans, Monthey; Bernard Tornay, 66 ans, Saxon; Nany Clausen-Bertolazzi, Sion; Gisèle Gay-Balmaz-Pierroz, 76 ans, Salvan.